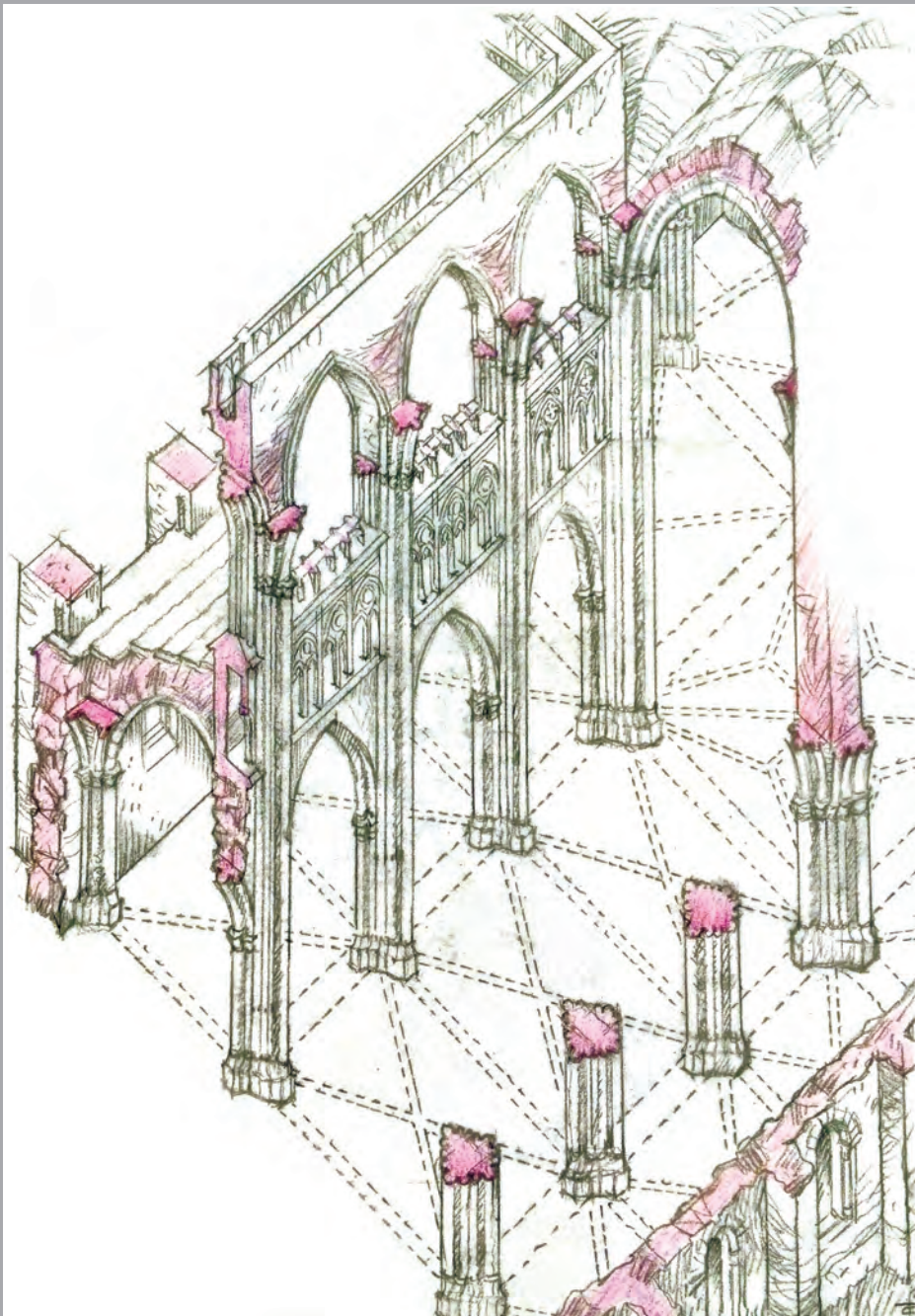


MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tomes LXXX-LXXXI - 2020-2021

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



TOMES LXXX-LXXXI

2020-2021

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 TOULOUSE

Comité de lecture et d'impression de ce volume :

Jean-Luc BOUDARTCHOUK, directeur adjoint scientifique et technique à l'Inrap Midi-Méditerranée
Quitterie CAZES, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Michelle FOURNIÉ, professeur d'histoire médiévale honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art
Diane JOY, directrice du patrimoine à la Communauté d'agglomération du Grand Rodez
Jean-Michel LASSURE, docteur en histoire, UMR 5 608 UTAH-CNRS
Louis PEYRUSSE, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Bernard POUSTHOMIS, archéologue (HADES)
Nelly POUSTHOMIS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Michelle PRADALIER, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Bernard SOURNIA, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Coordination éditoriale : Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCELLÈS

Illustration de couverture : État restitué de la nef de la cathédrale de Bayonne en 1335. *Croquis de B. Sournia.*

Abréviations :

A.C. Archives communales (suit le nom de la commune).
A.D. Archives départementales (suit le nom du département).
A.M. Archives municipales (suit le nom de la commune).
A.M.M. Archéologie du Midi Médiéval.
A.N. Archives nationales (Paris).
B.M. Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).
B.N.F. Bibliothèque nationale de France.
B.S.A.M.F. Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.
C.A. Congrès Archéologique.
M.A.S.I.B.L.T. Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.
M.S.A.M.F. Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.

*Achévé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Escourbiac
81304 Graulhet
mars 2023
Dépôt légal : juin 2023*

Mise en page



art'air-éd.
atelier de mise en forme des livres
Pascale et Marc Balty - www.artair-edition.fr

Comité scientifique :

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)
Philippe ARAGUAS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études
Joëlle BURNOUF, professeure émérite d'archéologie médiévale à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (M.N.A.C) de Barcelone
Manuel CASTIÑEIRAS, directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone
Patrice CONTE, archéologue, conservateur au S.R.A. Limousin, chercheur au CESCM, Poitiers
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence
Jean-Michel GARRIC, attaché principal de conservation du patrimoine, chef de Service du Musée des Arts de la table, abbaye de Belleperche
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie - Jules Verne, TRAME
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris 13
Émilie D'ORGEIX, directrice d'études à l'EPHE, Paris
Daniel PARENT, archéologue du bâti à l'Inrap Auvergne - Rhône-Alpes
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du Musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne et à l'École nationale des chartes
Gérard PRADALIÉ, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
François RÉCHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Jérôme RUIZ, restaurateur de peintures
René SOURIAC, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au S.R.A. d'Occitanie
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société Française d'Archéologie

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

Sur internet :

<http://societearcheologiquedumidi.fr/>

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, un groupe de travail sur la *maison au Moyen Âge*...

Pour commander les numéros anciens (40 euros + frais d'envoi), envoyez un courriel à la Société Archéologique (samf@societearcheologiquedumidi.fr), avec vos nom, prénom et adresse.

SOMMAIRE

Mémoires

Patrice CABAU, Daniel CAZES, Louis PEYRUSSE, Henri PRADALIER et Bruno TOLLON <i>Hommages à Maurice Prin</i>	23
Philippe GARDES <i>Léon Joulin et la question du rempart de Vieille-Toulouse</i>	39
Anne BOSSOUTROT et Marie-Lys DE CASTELBAJAC <i>La restauration des peintures du bras nord de la basilique Saint-Sernin</i>	55
Laurent MACÉ <i>Le testament inédit de la reine Jeanne, comtesse de Toulouse (1199). Mémoire et parenté d'une Plantagenêt dans le Midi</i>	83
Valérie ROUSSET <i>L'ancienne cathédrale d'Albi, archéologie du bâti</i>	113
Valérie ROUSSET <i>La grange cistercienne de Naucelle</i>	141
Catherine VIERS <i>Le 10, rue Séguier - 2, impasse Bonhomme à Figeac</i>	155
Catherine VIERS <i>Le château d'Ornézan dans le Gers</i>	175
Bernard SOURNIA <i>Une abbaye dans la capitale des vicomtes de Béarn : la collégiale Saint-Pierre d'Orthez</i>	191
Jacques DUBOIS <i>Le portail Saint-Jean de la cathédrale de Limoges</i>	213
Jacques DUBOIS <i>Un grand chantier méconnu des années 1500 : la cathédrale d'Auch</i>	227
Bruno TOLLON <i>Emblématique et histoire de l'art : à propos de la cheminée de l'hôtel Molinier</i>	247
Stéphane PIQUES <i>La poterie peinte commingeoise et les fouilles nord-américaines des sites coloniaux du XVIII^e siècle</i>	261
<i>Varia</i>	
Guy AHLSELL DE TOULZA <i>L'église Saint-Amans près de Rabastens</i>	279
Gilles SÉRAPHIN <i>Le château de Bruniquel au temps de Nicolas Bachelier</i>	287
<i>Bulletin de l'année académique 2019-2020</i>	293
<i>Bulletin de l'année académique 2020-2021</i>	325



FIG. 2. LA MAISON NAVES vue depuis le nord.
La cathédrale Sainte-Cécile à l'arrière-plan.
Cl. V. Rousset, 2020.

La demeure, ainsi dotée à l'est et à l'ouest de deux étroites cours, bénéficie d'un grand jardin en balcon bordé par un mur puissant du côté du palais de la Berbie (M1, M2) qui n'est autre que le vestige du mur gouttereau septentrional de l'ancienne cathédrale sur lequel furent greffés des aménagements défensifs rattachés au palais des évêques, dont une tour semi-circulaire, M3, et des courtines (fig.2, 3, 4). Au sud, l'ancien gouttereau méridional de la nef de l'édifice subsiste sous la forme d'un mur épais, MM1, dans lequel sont fichés les vestiges de deux piles et du portail sud de la nef de l'édifice (fig.18, 19).



FIG. 3. LE JARDIN DE LA MAISON NAVES ET LA FORTIFICATION NORD. Cl. V. Rousset, 2020.

Le contexte historique

La cathédrale

De l'ensemble épiscopal fondé dès la fin du IV^e siècle dans la *civitas Albigensium* les textes désignent un premier édifice détruit par un incendie en 666 ou 667 avant qu'une mention ne porte en 920 sur une cathédrale avec le titre de Sainte-Cécile prise dans un groupe épiscopal possédant un sanctuaire dédié à saint Pierre ainsi qu'un baptistère². En 1227, il est fait mention de l'ormeau placé devant la porte de l'église Sainte-Cécile, sous lequel un échange fut arrêté et signé entre l'évêque Guillaume Petri (alias Guilhem Peire) et le prévôt de la cathédrale Raymond Fraissenel le 17 août 1227³.

2. BIGET 1985, p. 20.

3. D'AURIAC 1858, p. 84.



FIG. 4. L'ANCIEN MUR GOUTTEREAU NORD DE LA CATHÉDRALE. Murs M1 et M2 vus depuis le palais de la Berbie. Cl. V. Rousset, 2020.

Vingt ans plus tard en 1247, l'évêque Durand de Beaucaire (1227-1254) publia à la suite de la croisade contre les Albigeois des indulgences accordées à ceux qui contribueraient à l'œuvre de la cathédrale d'Albi ruinée par les guerres et les hérétiques, et il récupéra les dîmes restées aux mains des laïcs⁴. Ces données qui présument de travaux importants portés à la cathédrale sont confirmées par des vestiges : ceux de la cage d'un escalier desservant le clocher associé à un portail monumental des années 1245-1260 ouvert au nord et mettant en communication le sanctuaire et le palais des évêques alors en construction.

Le chantier de rénovation de la cathédrale correspond à l'édification du palais de la Berbie à l'emplacement de maisons appartenant au chapitre. De 1245 à 1254, Durand de Beaucaire s'employa à faire élever une tour suivie par la construction d'une *aula* qui forment l'angle sud-est de l'actuel palais⁵. Bernard de Combret dans le troisième quart du XIII^e siècle fit construire la tour Sainte-Catherine et l'aile nord du palais. Son successeur, Bernard de Castanet, acheva dans le dernier quart du siècle les travaux précédents, la tour Sainte-Catherine et l'aile nord formant une nouvelle *turris* et *aula* – l'*aula* initiale étant alors transformée en chapelle. Suivirent la construction de la tour Saint-Michel et l'aile sud, constituant ainsi la cour d'honneur actuelle, et celle de la courtine formant la basse-cour en bordure du Tarn.

La construction d'une nouvelle cathédrale projetée dès 1277 débuta en 1282⁶ (elle s'achèvera en 1450) sous Bernard de Castanet (1276-1305) nommé évêque d'Albi en 1276⁷. Plusieurs sources postérieures au début du chantier indiquent qu'il était toujours fait usage, et ce jusqu'en 1437 peut-être, de la cathédrale vieille.

Une enquête menée en 1308 par les commissaires pontificaux « pour établir si l'évêque Bernard de Castanet est bien ou malfamé dans son diocèse » évoque les dispositions de l'édifice implanté entre la nouvelle cathédrale et le palais épiscopal, comprenant un clocher « distant du palais d'un seul jet de pierre et qui s'élevait assez haut car, de son sommet, on pouvait voir ce qui se passait sur les terrasses de la forteresse »⁸. Ce même document précise que du cloître on pouvait entrevoir l'évêque se tenant sur le chemin de ronde de son palais au-delà de la *carrería ecclesie veteris*, rue en contrebas de la face nord de la cathédrale⁹. En 1347, le service de six nouvelles chapelles fondées dans la cathédrale était rendu à l'ancienne dans l'attente de l'achèvement de la construction de la nouvelle¹⁰. En 1356, puis en 1373, sont citées plusieurs chapellenies fondées dans la *Sancta Cesilia d'Albi la vielha*, ainsi que la fondation d'une chapelle par l'évêque Poitevin¹¹.

Durant la guerre de Cent Ans, faute d'avoir achevé le clocher de la nouvelle Sainte-Cécile¹², les chanoines autorisèrent les consuls à utiliser le clocher de la *glièya vielha* comme poste de guet (*gachil*). Sans doute vétuste ou peu conforme aux dispositions défensives, il fallut entreprendre des travaux de réparation sur plusieurs années à la passerelle (*planca*), l'escalier, et à l'échauguette (*gachial*) comme le mentionnent les comptes consulaires recueillis par Auguste Vidal¹³ : en 1369-1370, *Al Rauquet que cledissec del gachial de la glièya vielha*, en 1377-78, *a XXVI de novembre, a Johan Sicart que adobec e terec et tortissec el gachil de la glièya vielha*, puis en 1380-1381, *a Gm Bargues due adobec l'escalier del gachil de la glièya vielha*.

En 1392, les murs et les voûtes de la nouvelle Sainte-Cécile étaient achevés¹⁴ et vers 1400 l'évêque Dominique de Florence prononçait la fusion de la personnalité des deux cathédrales¹⁵, fait qui induit comme le firent les travaux réalisés de 1369 à 1381 par les consuls sur l'ouvrage que celui-ci ne remplissait plus désormais de fonctions liturgiques.

4. D'AURIAC 1858, p. 105, DESAZARS 1890-1891, p. 31, BIGET 1984, p. 445.

5. POUSTHOMIS 2015-2018.

6. Bernard de Castanet pose la première brique de son église le 15 août 1282. BIGET 1985, p. 23.

7. Les murs de l'abside et des quatre premières travées de la nef furent élevés de 1282 à 1303.

8. Enquête criminelle contre Bernard de Castanet, 1307-1308. Archives vaticanes, *Collectoriae* n° 404. BIGET 1984, p. 441.

9. LACGER 1960, p. 398.

10. D'AURIAC 1858, p. 170.

11. VANACKER 2005, p. 90-91.

12. Le clocher de la nouvelle cathédrale était en cours de construction en 1365. BIGET 1985, p. 26. Il était achevé en 1492, sous l'évêque Louis d'Amboise. BIGET 1983, p. 138.

13. VIDAL 1906, pp. 153, 253, 288, 291, 330, 331, 334. BIGET 1984, p. 447, n. 5. VANACKER 2005, p. 91.

14. BIGET 1985, p. 27.

15. BIGET 1985, p. 21.

À l'ouest, du côté du Castelviel, le chapitre disposait en 1368 d'un jardin clos d'un mur de 1,30 m de hauteur qu'il avait doublé d'un fossé et d'une palissade pour prévenir d'éventuelles attaques. Les consuls, toujours dans le souci de défendre la ville, prirent à leur charge la construction d'une véritable ligne défensive, dite « mur des Chanoines », détruisant en partie les greniers du chapitre¹⁶. En décembre 1381, les consuls commanditent la restauration du fossé situé devant la vieille église¹⁷ – désigne-t-on alors le fossé disposé à l'ouest déjà mentionné en 1368 ou un fossé nord ?

La *glieya vielha* disparaît des textes en 1437 peut-être en raison de sa ruine faisant suite à la lutte entre évêques concurrents, Robert Dauphin, désigné par le roi et le pape, et Bernard de Casilhac, élu par le chapitre et appuyé par le concile. Les partisans du premier, qui avait investi le palais épiscopal, furent les auteurs de nombreuses exactions dans la ville et mirent le feu en 1437 aux vantaux du portail de l'ancienne cathédrale (on ne sait de quel portail parle le texte), fait qui aurait marqué l'abandon définitif de l'ancienne église, d'autant plus que le chantier de la nouvelle était achevé¹⁸.

L'ancienne cathédrale, dont aucun texte ne porte mention de la destruction, aurait été rasée durant les guerres de Religion dans la seconde moitié du XVI^e siècle au profit de la défense du palais épiscopal¹⁹. Face à la progression des Réformés albigeois, Catherine de Médicis avait nommé au siège épiscopal en octobre 1561 Laurent Strozzi qui installa à la Berbie une garnison d'une centaine de mercenaires²⁰. Durant la Ligue catholique²¹, le commandant d'Aultemar placé en 1590 par le duc de Joyeuse fit fortifier le palais épiscopal, fait attesté pour une imposante tour d'artillerie au nord et une canonnière à l'est où le baron Desazars avait noté en 1890 la présence de « meurtrières pour coulevrines » devant appartenir au XVI^e siècle²². L'ancienne cathédrale aurait ainsi été rasée au XVI^e siècle.

Le cloître

Le cloître, mentionné en construction en 1079²³, était circonscrit au sud de la cathédrale selon une emprise dont le périmètre reste des plus incertains. La salle capitulaire, mentionnée de 1185 à 1227 et dans laquelle fut inhumé l'évêque Guilhem Peire le 22 mai 1230²⁴, occupait avec le dortoir des chanoines la galerie orientale²⁵, l'aile sud était celle du réfectoire tandis qu'à l'ouest une troisième aile était investie par des celliers et des caves.

Une chapelle romane occupait l'angle nord-ouest tandis qu'un lavabo se situait à l'ouest²⁶ – d'après le plan cadastral établi en 1836 cet élément pourrait correspondre au puits représenté dans la parcelle mitoyenne occidentale (AI-112)²⁷ et se serait situé dans le jardin du cloître (fig. 8). Au sud-est, soit à l'arrière de l'aile orientale, se trouvaient le cimetière et un quartier réservé depuis 1249 au moins aux maisons des chanoines sécularisés en 1297.

Dès 1308, le cimetière était qualifié de « cimetière vieux »²⁸ parce que supplanté par un nouveau cimetière fondé au sud de la nouvelle cathédrale dès 1320 au moins. S'il n'est plus fait mention de l'ancienne cathédrale après 1437, le cloître qu'ornaient en 1410 des peintures murales²⁹ représentant dans la galerie ouest Jésus et saint Christophe, au sud, le Christ et un séraphin, à l'est, saint Augustin, et au nord, Salvi, l'ange de Martiane, Grégoire, Anne et Thomas, restait en activité comme en témoigne en 1435 un hebdomadaire faisant élection de sépulture près de la porte de l'« église vieille »³⁰.

16. CABAYÉ 2017, p. 62, 65. Le mur des Chanoines fut reconstruit par le chapitre en 1793.

17. VIDAL 1906, p. 334. CABAYÉ 2017, p. 61.

18. VANACKER 2005, p. 92. BIGET 1984, p. 449, n. 38. CABAYÉ 2017, p. 74.

19. BIGET 1984, p. 446. VANACKER 2005, p. 92. COMPAYRÉ 1841, p. 104. Lambert, p. 18.

20. CONTIS 1983, p. 164.

21. BIGET 1984, p. 446. CABAYÉ 2017, p. 273.

22. DESAZARS 1890-1891, p. 28.

23. ROHAULT DE FLEURY 1893, p. 76. Il est mentionné en 1103 dans un acte de donation. CABAYÉ 2017, p. 57.

24. VANACKER 2005, p. 70.

25. La salle capitulaire était située sur le côté sud du cloître et fut transférée en 1368 dans le bas du nouveau clocher. CABAYÉ 2017, p. 63.

26. BIGET 1984, p. 444.

27. VANACKER 2005, p. 80. DESAZARS 1890-1891, p. 33.

28. VANACKER 2005, p. 71.

29. VANACKER 2005, 105.

30. BIGET 1984, p. 445.

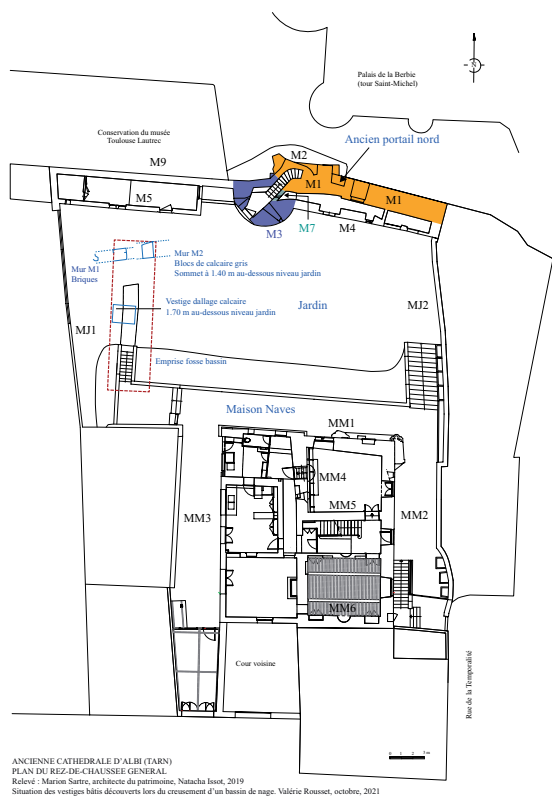


FIG. 5. PLAN TOPOGRAPHIQUE. *Christophe Bois, géomètre expert, 2019. Plan du rez-de-chaussée. Marion Sartre, architecte du patrimoine, Natacha Issot, 2019.*

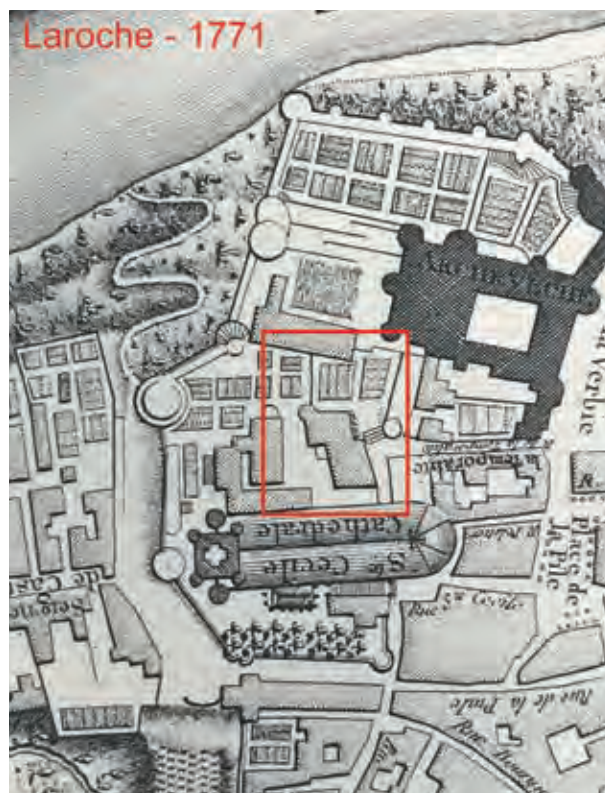


FIG. 6. PLAN DE LA VILLE ET DES FAUBOURGS D'ALBI. *Laroche, ingénieur des Ponts et Chaussées, à partir de 1771, gravé entre 1776 et 1779. Médiathèque d'Albi. Sans cote. Cl. V. Rousset, 2020.*

On suppose, d'après la mention du cloître en 1608 relatée par le chanoine Louis de Lacger, que ce dernier était encore conservé, peut-être partiellement seulement³¹ ; en 1699, la « galerie qui est au jardin » est dite en vis-à-vis des archives de l'archevêché³², en 1670, le puits du cloître est mentionné. Ces éléments fournis par Olivier Cabayé et Philippe Nélidoff suggèrent dans la topographie de l'espace canonial la survivance à la fin du XVII^e siècle de la galerie occidentale du cloître et la présence à l'est d'un bâtiment occupé par l'archevêché. L'étude des deux historiens renseigne quant aux maisons des chanoines investissant de la fin du XVI^e siècle au XVIII^e siècle le quartier canonial³³ : celle de Hugues Fréjaville (1585), celle de Jérôme Bandinelli, archidiacre, jouxtant la muraille de la ville et les greniers du chapitre, ou encore la maison claustrale de l'archidiacre Flotard de Laroque-Bouillac (première moitié du XVII^e siècle). Le chanoine Joseph de Tanus possède en 1737 une maison dans la partie ouest près du « boulevard ou grosse tour ». C'est donc avec la seconde moitié du XVI^e siècle, au moins, que s'achevait définitivement la fonction religieuse du site en balcon sur le palais épiscopal et le Tarn. Les guerres passées, les ruines de la cathédrale et de ses bâtiments canoniaux furent les objets d'une occupation nouvelle.

Plusieurs plans de la ville d'Albi illustrent l'évolution du site. Sur le document levé par Laroche en 1771 et gravé entre 1776 et 1779, la maison Naves et le bâtiment ouest sont dotés de deux tours alors que la tour nord n'est pas représentée au fond du jardin (fig. 6). Elle est en revanche dessinée sur le plan de Berbigier (1810-1815) et le plan cadastral napoléonien de 1836³⁴ mais la maison et sa voisine dans laquelle figure le puits de l'ancien jardin du cloître sont reliées au nord dégageant entre elles une cour (fig. 8).

31. LACGER 1960, p. 415.

32. CABAYÉ 2017, p. 276.

33. CABAYÉ 2017, p. 280.

34. Le premier cadastre dressé en 1809 ne porte pas sur les parcelles constitutives des différents îlots de la ville ; il a fait l'objet d'une modification en 1836 figurant avec détail le parcellaire.



FIG. 7. PLAN D'ALIGNEMENT (détail) de Berbigié, levé de 1810 à 1815, terminé en 1820. AM. 1-O-256. Cl. V. Rousset, 2020.



FIG. 8. PLAN CADASTRAL, 1836 (détail). La tour et l'ancien mur gouttereau nord de la cathédrale : parcelle n° 382. La maison Naves : n° 384. La cour est : n° 379. Le jardin Naves : 383. Section H, 1ère feuille. A.D. Tarn.

Les recherches de Jean Le Pottier, ancien directeur des Archives départementales du Tarn, indiquent que la demeure Naves, ancienne maison canoniale habitée par le chanoine Auguste de Nesmond de Lirac (1711-1790)³⁵, probablement apparenté à l'archevêque Henri de Nesmond (1655-1727), fut vendue comme bien national le 9 ventôse an II (27 février 1794) à Louis Jean Gausserand (1751-1813), juge au tribunal d'Albi, président de la Cour criminelle et député de la Législative.

L'inventaire après décès d'Auguste de Nesmond le 23 avril 1790 porte description de la demeure composée au rez-de-chaussée d'une cuisine, d'une petite chambre de service, d'un office, et de l'escalier montant à l'étage, en sous-sol de deux caves. L'étage est occupé par l'appartement où se trouvent la chambre du défunt, deux autres chambres, une antichambre, une grande salle ornée d'une tapisserie de verdure et d'un portrait « feu Mgr de Nesmond »³⁶.

Cette répartition de l'espace intérieur décrit semble-t-il la demeure alors développée sur les parcelles actuelles n° 113 et 114 (fig. 1). Elle se dote alors d'un jardin au fond duquel est une galerie au bout de laquelle se trouve un petit cabinet correspondant certainement à la pièce de l'étage de la tour, et d'un grenier à bois qu'il faudrait situer dans le bâtiment ouest (parcelle AI 112).

En 1814, une demeure contiguë, connue sous le nom de la maîtrise, fut acquise par Alexis Borie, géomètre, et Barthélemy Chantou, négociant : elle comprenait une cave voûtée, un rez-de-chaussée et deux étages couverts d'un galetas. En 1820, les frères Compayré achètent la maison de dame Gausserand. En 1863, le chanoine Jean-Baptiste Laurens est propriétaire ; à sa mort en 1872, il lègue à son neveu Élie Benjamin Ernest Laurens. En 1911, le bien est acquis

35. Dans l'inventaire de ses biens après décès figure dans la grande salle un portrait de feu Mgr de Nesmond, ancien archevêque d'Alby, avec son cadre doré. Cf. Documents.

36. LE POTTIER (s.d.).

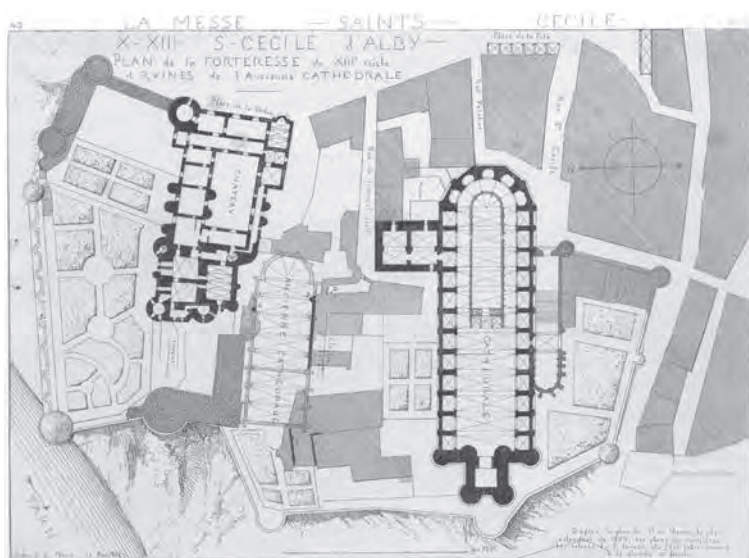


FIG. 9. X – XIII S – S^{TE} CÉCILE D'ALBY. Plan de la forteresse du XIII^e siècle et ruines de l'ancienne cathédrale. D'après le plan du Cl. de Bernis, le plan cadastral de 1809... Dans C. Rohault de Fleury, *Archéologie chrétienne*, Paris, 1893, t. 1, pl. XXXI.

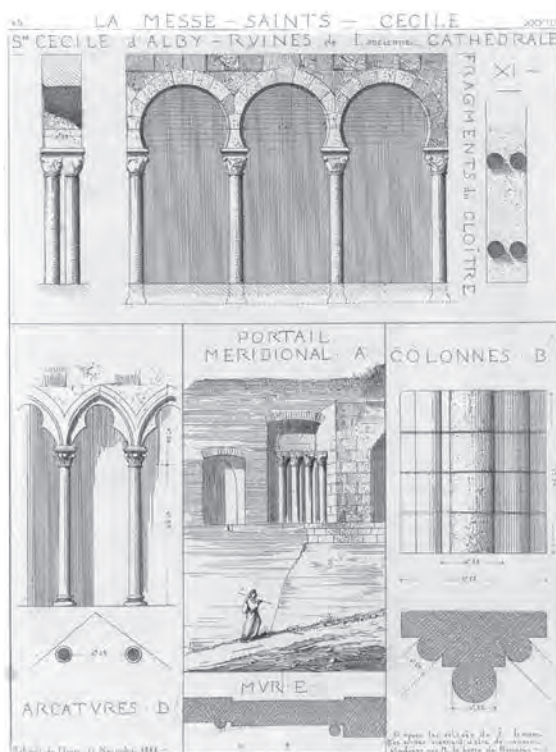


FIG. 10. S^{TE} CÉCILE D'ALBY. Ruines de l'ancienne cathédrale. C. Rohault de Fleury 1888.

par Combettes, puis en 1930 par Joseph Duchange, en 1969 par Joseph Lugan, enfin en 1991 par Raymond et Simone Naves, parents des propriétaires actuels.

Le plan d'alignement de Berbigié levé de 1810 à 1815 et achevé en 1820 ne représente pas la construction formant la liaison entre les deux bâtiments (fig. 7). Une autre mouture du document fait cas, au nord du bâtiment voisin, d'un aménagement de plan carré (reliquat de la tour du plan de Laroche ?) empiétant sur le débouché de la cour dont aucun autre plan ne restitue l'emprise.

Sur le plan dressé par C. Rohault de Fleury en 1888 (publié en 1893) restituant l'ancienne cathédrale (fig. 9), la maison Naves est indépendante de sa voisine à l'ouest et la tour militaire nord n'est pas encore cantonnée à l'ouest par l'atelier actuel, sans doute mis en œuvre bien plus tard au cours du XX^e siècle.

Dès le début du XIX^e siècle, les historiens se penchèrent sur les ruines de l'ancienne cathédrale conservées dans le jardin du docteur Compayré. Alexandre Du Mège, l'un des directeurs du Musée de Toulouse, faisait entre 1820 et 1830 l'inventaire des vestiges de l'édifice illustré d'une planche disparue : la cathédrale estimée à 57 m de longueur, le portail nord du côté du palais que devait desservir un escalier, les piles du gouttereau sud, des arcs appartenant à l'ancien cloître conservés dans le bâtiment à l'ouest de la propriété Naves (parcelle AI-112)³⁷, des inscriptions dans la maison des Frères de la Doctrine chrétienne, ainsi que le « rond-point » (l'abside) maintenu sur 4 m de hauteur environ³⁸.

Le baron Desazars renouvela ces observations en 1890, les complétant de détails tel un mur roman à l'ouest du portail nord, une inscription scellée sur le revers de l'enceinte du jardin de la maison, appartenant alors au docteur Laurens, deux piles et un

37. Les trois arcades outrepassées de la fin du XII^e siècle de l'ancien cloître furent transférées depuis l'ancienne écurie parcelle AI-112 (maison au sud-ouest de la propriété Naves), d'abord au parc Rochegude, puis à l'entrée du parking du Bondigou, et enfin sur la place de la Trébaillhe.

38. DU MÈGE (s.d.), f^o 3, 4, 111, 112. L'historien ne précise pas la localisation des vestiges à partir desquels il situe l'abside de l'ancienne cathédrale.

portail au sud, des colonnes placées dans la maison des Frères de la Doctrine, estimant un plan composé d'une nef cantonnée de deux collatéraux, le puits du cloître observé dans l'écurie Gibert (parcelle AI-112) dont le mur nord est identifié alors comme un mur roman³⁹.

En 1893, Charles Rohault de Fleury, qui présumait d'une nef unique, décrit les trois arcades de la galerie ouest de l'ancien cloître encore en place (elles seront transférées hors de la propriété par la suite), et édite les dessins du portail nord de la cathédrale d'après un relevé réalisé par frère Simon de Jésus de l'école de la Doctrine chrétienne (fig. 10)⁴⁰. Dans son étude sur le palais de la Berbie en 1957, Élie Lambert faisait l'hypothèse, non plus d'une nef unique comme l'avaient proposé Alexandre Du Mège puis Rohault de Fleury, mais décomposée en un vaisseau central contrebouté de deux bas-côtés dans l'axe desquels se développait un chevet à abside axiale et absidioles. L'historien de l'art a poussé la limite occidentale de la nef de la cathédrale et de son cloître jusqu'au centre de l'actuelle résidence de l'école des Mines (ancienne école de la Doctrine chrétienne). C'est dans la cour de ce bâtiment que fut mis au jour en 1897 par Edmond Cabié un caveau en brique situé à 70 cm de profondeur renfermant les débris d'une crosse d'évêque du XII^e siècle et une bague⁴¹.

Jean-Louis Biget procéda en 1984 à une relecture approfondie des sources, de l'historiographie et des vestiges, proposant une étude détaillée de l'ébrasement du portail nord daté, comme les piles du gouttereau sud, des années 1245-1260. C'est sur la base de ce travail et une reprise des sources que Céline Vanacker réalisa en 2005 un mémoire de D.É.A. étendu au quartier cathédral d'Albi.

Étude archéologique du bâti

Les vestiges de la cathédrale

Les vestiges de deux états de construction successifs sont maintenus dans le grand mur nord (M1, M2), qui constitue aujourd'hui le mur mitoyen entre la propriété Naves et le musée surplombant le passage conduisant à la conservation du Musée Toulouse-Lautrec et aux jardins du palais de la Berbie, et dans le mur pignon nord (MM1) de la maison Naves implantée au sud du jardin (fig. 1, 5).

Le premier, contre lequel s'adosent des constructions au fond du jardin, correspond au mur gouttereau septentrional de l'ancienne cathédrale ; il se développe sur 18,60 m de longueur (partie visible) et sur 16 m de hauteur (fig. 4).

Cette grande élévation se décompose en trois parties rattachées à une succession de plans : le mur M3, le plus en retrait et qui inclut une tour d'artillerie, le mur M1, au-devant du précédent, incluant les vestiges du portail nord de la cathédrale, enfin le mur M2 en forme de glacis contreboutant ce dernier. Le second vestige n'est autre que le mur gouttereau sud de la nef de l'ancienne cathédrale (MM1) sur le revers duquel s'adossaient la galerie nord du cloître disparu et l'aile est de celui-ci (fig. 5).

Les vestiges d'un mur du XII^e siècle

Dans la partie haute du mur M3, une maçonnerie de blocs calcaires disposés en assises réglées de 22 à 24 cm de hauteur forme un angle droit (Pi1, USC 118) pouvant correspondre à un contrefort ou à un massif dont on ignore l'entière largeur. L'angle de la maçonnerie repose sur une base dont le premier rang de pierre est profilé d'un large biais (fig. 11). Il est possible, mais non attesté, que cet élément soit à rattacher à une maçonnerie (USC 122), elle aussi en calcaire, maintenue sur deux séquences entrecoupées *a posteriori* par une porte P12 (fig. 18, 19).

La première est conservée sous forme de trois pierres calcaires panacheresses relevant d'un chaînage disparu et glissant sous la pile Pi1, la seconde à droite est un parement de pierres calcaires liées par un mortier très blanc composé de chaux et de sable de granulométrie moyenne dont l'angle est issu, de toute évidence, d'un coup de sabre contemporain

39. DESAZARS 1890-1891, p. 30-32.

40. ROHAULT DE FLEURY 1893, p. 76-77.

41. VANACKER 2005, p. 73. RIVIÈRE 1898, p. 36. PECH 2013, p. 116.



FIG. 11. MUR M3. Contrefort (?), Pi1 (USC 118), à droite.
Cl. V. Rousset, 2000.



FIG. 12. PARCELLE AI-112. Élément du XII^e siècle en remploi.
Cl. V. Rousset, 2000.

de la mise en œuvre de la porte de la tour, P12. Ces vestiges sont désormais déconnectés de l'ancien portail nord (USC 113) attribué au milieu du XIII^e siècle, de sorte que toute chronologie reste impossible. Seul l'emploi d'un calcaire peut militer pour son antériorité comme l'avait signalé Jean-Louis Biget en 1984.

Éléments romans épars

C'est l'usage du calcaire qui a présidé à la réalisation d'éléments lapidaires aujourd'hui disposés en remploi dans l'ensemble bâti sur l'emprise de l'ancienne cathédrale.

C'est un élément d'imposte ou de tailloir roman du XII^e siècle orné de palmettes qui sert de coussinet à une porte, P5, aménagée au XIII^e siècle dans le mur gouttereau sud de l'église (fig. 3, 22).

Dans la parcelle mitoyenne sud-ouest (AI-112), ancienne écurie Gibert, le mur occidental inclut une imposte (ou un tailloir ?) à motif d'entrelacs (fig. 12). Le mur nord bordant le jardin Naves ne s'inscrit pas dans l'alignement exact du gouttereau sud ; il est réalisé en parement extérieur et sur sa moitié inférieure en blocs de calcaire mêlés à des briques, appareil qui concerne aussi le parement intérieur où il est en revanche associé à des tronçons de colonnes engagées en remploi issus peut-être de l'ensemble cathédral du XII^e siècle. Ces détails font présumer une construction qui ne serait pas antérieure au XVIII^e siècle⁴².

Trois arcades outrepassées de l'ancien cloître, attribuées à la fin du XII^e siècle, furent découvertes au XIX^e siècle dans le bâtiment voisin (parcelle AI-112) puis remontées dans le parc Rochegude avant d'être disposées sur la place de la Trébailhe (fig. 10).

À l'est, et dans le niveau inférieur du mur MJ2 un massif en moellons calcaires pourrait appartenir à la fondation de l'ancienne nef. Deux pierres déposées dans le jardin peuvent également appartenir à des éléments architecturaux des XII^e-XIII^e siècles : un claveau en calcaire mouluré d'un tore et de deux anglets (fig. 13) ainsi qu'une base en grès, retournée en croix, appartenant vraisemblablement à l'une des piles entre nef et bas-côté.

42. Le baron Desazars avait identifié ici un mur roman. DESAZARS 1890-1891, p. 32.



FIG. 13. CLAVEAU ROMAN (XII^e siècle). Jardin.
Cl. V. Rousset, 2000.



FIG. 14. MUR M1. Les vestiges du portail nord, P1.
Cl. V. Rousset, 2020.



FIG. 15. MUR M1. Les vestiges du portail nord, P1.
Cl. V. Rousset, 2020.

Une phase de reconstruction dans les années 1250

Le mur gouttereau nord

Le piédroit et l'ébrasement droit de l'ancien portail, P1, s'accompagne de la pile massive d'un grand porche qui originellement abritait l'ouverture nord de la nef de l'édifice (fig. 4, 14, 19, 20). Se développe d'un seul tenant plus à droite un parement courbe dont le prolongement ouest fut englobé par la suite dans une maçonnerie de briques (USC 114).

Ce dispositif sur lequel les historiens se sont accordés pour identifier la cage de l'escalier de l'ancien clocher demeure peu cohérent avec la maçonnerie en calcaire (Pi1 - USC 118, 122), fait qui plaide pour l'antériorité de celle-ci. Ces deux éléments, portail et cage d'escalier, qui ont en commun un appareil de blocs de grès taillés à la

laye, formant des lits de 18 à 30 cm de hauteur (USC 113), constituent ainsi un tout cohérent et aujourd'hui suspendu à plus de 7 m au-dessus du niveau de sol du palais de la Berbie. Le piédroit et l'ébrasement où se succèdent trois ressauts aux angles profilés d'une gorge et trois colonnettes engagées de 12 cm de diamètre sont couronnés de chapiteaux-frises au tailloir très altéré (fig. 14, 15).



FIG. 16. MUR M1. Les vestiges du portail nord, P1. Les bases englobées dans une maçonnerie de briques. Cl. V. Rousset, 2020.



FIG. 17. MUR M1. Embrasure de la porte P2. Cl. V. Rousset, 2020.

La partie inférieure de l'ouverture est englobée dans une maçonnerie en briques résultant d'une reprise de l'ouvrage (USC 100) de sorte que l'on ignore la place exacte et la forme des bases de l'ébrasement⁴³ (fig. 16).

Le piédroit, de 22 cm de largeur, correspond sur son revers à une feuillure de 8 cm de largeur situant le départ de l'embrasure intérieure. Le parement extérieur est doté de joints serrés à la truelle sur lesquels ont été tracés des doubles traits à la manière de joints rubanés.

Les chapiteaux aux corbeilles lisses et à astragales profilés en biseau portent un décor de feuillage naturaliste. Les feuilles, uniques sur chacun des chapiteaux, se détachent en haut-relief du support en déployant des limbes à trois lobes, épais et légèrement creusés que fend une nervure ondulante taillée en relief. Sur les six feuilles de lierre commun, seule une est portée par un pétiole large (fig. 15). La facture de l'œuvre illustrant l'influence des modèles du gothique « français » introduits dans le Midi de la France dès le milieu du XIII^e siècle est à rapprocher de celle de l'enfeu de Vital de Malvésis intégré en 1272 au cloître de la collégiale Saint-Salvi d'Albi.

La pile de l'ancien porche adopte une profondeur de 1,50 m pour une largeur de 1,30 m. Ce massif puissant, construit en pierres de grès liées par des joints beurrés sur lesquels a été dessiné à la pointe un faux appareil, s'élève sur un soubassement en retour d'angle – des traces de peinture orangée ont pu y être observées. Un épais bandeau chanfreiné, B01, en souligne le niveau haut.

C'est ici qu'est conservée la base d'une colonnette, B01 (fig. 15). La base taillée dans le même bloc de grès que la pierre d'angle de la pile se compose d'une plinthe à cinq faces sur laquelle se superposent deux tores légèrement aplatis séparés par une scotie. Un anget fend horizontalement le tore supérieur qui sert de socle à la colonnette d'un diamètre de 15 cm. La place du fût de la colonnette est attestée par un bourrelet d'enduit colmatant initialement la jonction entre elle et le mur et par une patte de fixation métallique fichée dans du plomb qui assurait son maintien.

43. Un démontage-remontage partiel du briquetage (USC 100) qui emprisonne le pied de l'ébrasement permettrait de vérifier cette donnée essentielle pour la connaissance de l'ouvrage.

Il faut sans doute considérer le bandeau Bo1 et la base de la colonnette (Ba1) comme le niveau supérieur d'un socle haut plus élevé que le seuil du portail selon un principe adopté sur le portail nord de Saint-Salvi. Cette hypothèse, qu'il faudrait lever par un sondage au revers du portail, P1, évoquerait un niveau de sol pour la nef situé à 3 m au moins au-dessous du niveau supérieur du jardin (pl. 18, 21).

Le mur gouttereau sud

Le mur sud de l'ancienne nef, MM1, est englobé dans la façade pignon nord de la demeure construite sur l'emplacement du cloître (fig. 2, 22, 23). Les deux éléments majeurs restituant une largeur du vaisseau à près de 20,50 m sont les vestiges de piles, Pi2, Pi3 (USC 133) à noyau carré constituant les supports d'arcs doubleaux du voûtement disparu.

Du premier reste la base en grès semi-enterrée ainsi que les dosserets et les colonnes engagées conservés sur une hauteur de 2,40 m, du second, une partie seulement de la base bûchée sur sa face est. Ces socles sont composés de deux plinthes hautes polygonales séparées par un bandeau mouluré d'une doucine et de deux tores séparés par une scotie. Le tore supérieur est profilé de trois baguettes, le tore inférieur, plus épais, est légèrement aplati. Si des variantes dans la modénature de ces éléments et de la base de la colonnette du portail nord sont à souligner, la parenté stylistique et l'usage d'un même matériau semblent plaider pour une phase commune.

Des travaux de jardinage réalisés au pied du mur, S01, So2, So3, ont permis de dégager partiellement la partie inférieure du mur, mettant ainsi au jour un soubassement en débord de 7 cm par rapport au nu du mur.

Ce soubassement est profilé d'un chanfrein côté est (So1) (fig. 24) ; à l'ouest, sa partie haute est à angle vif – ce qui peut-être témoignerait d'une reprise. Ces décaissements n'ont pas révélé un quelconque niveau de sol, ce qui indique que celui de la nef était probablement plus bas.

Une porte, P5, aujourd'hui murée, devait communiquer avec l'aile septentrionale du cloître. N'est apparent que son encadrement en pierres de grès réduit à une pierre de seuil et à deux piédroits bordés d'un chanfrein de 9 cm de largeur achevé par un congé en creux associé à une baguette. Le linteau ainsi que les coussinets, taillés dans le calcaire et le grès, sont des pièces en remploi (fig. 22).

Au côté de la pile Pi2 se développe l'embrasement partielle d'un grand portail, P7, dont seule la partie basse du piédroit est conservée (fig. 23). L'ouverture, d'une profondeur totale de 2 m⁴⁴, assurait le lien entre la travée est de la cathédrale et, soit un espace disposé derrière l'aile orientale du cloître, soit dans l'aile même ; elle a été en grande partie remontée au cours du XX^e siècle mais quelques éléments de ses dispositions initiales subsistent : un gond fiché dans une logette évoquant la fermeture d'un vantail, la base du piédroit, et le corps de moulure alliant un petit tore et un gros tore, séparés par une gorge.

La parenté entre les deux piles de l'église et l'arcature aveugle en grès surmontée de deux arcs trilobés, EB, fichée dans le mur MM2 et appartenant sans doute à l'ébrasement d'un petit portail (USC 141), pourrait plaider pour une phase commune. Si les critères stylistiques les rapprochent, il faut croire qu'il s'agit du remploi de l'ébrasement d'une ouverture appartenant peut-être à l'ensemble cathédral⁴⁵.

C'est avec une égale prudence qu'il faut interpréter d'autres éléments placés en remploi, à savoir le coussinet gauche de la porte P5, et les deux éléments lapidaires fichés dans la partie haute de l'angle formé par le mur nord, MM1.

Le plan de la nef au milieu du XIII^e siècle : les questions

Les différents vestiges conservés en élévation ne définissent que sommairement les murs nord et sud de l'ancienne cathédrale. Des maçonneries de calcaire maintenues dans le mur gouttereau nord et dans la parcelle mitoyenne à l'est

44. Cette profondeur correspondrait *a priori* à la largeur initiale du mur gouttereau sud par la suite rognée.

45. Par le passé, ces vestiges ont été identifiés comme étant ceux d'une porte de l'ancienne aile orientale du cloître.

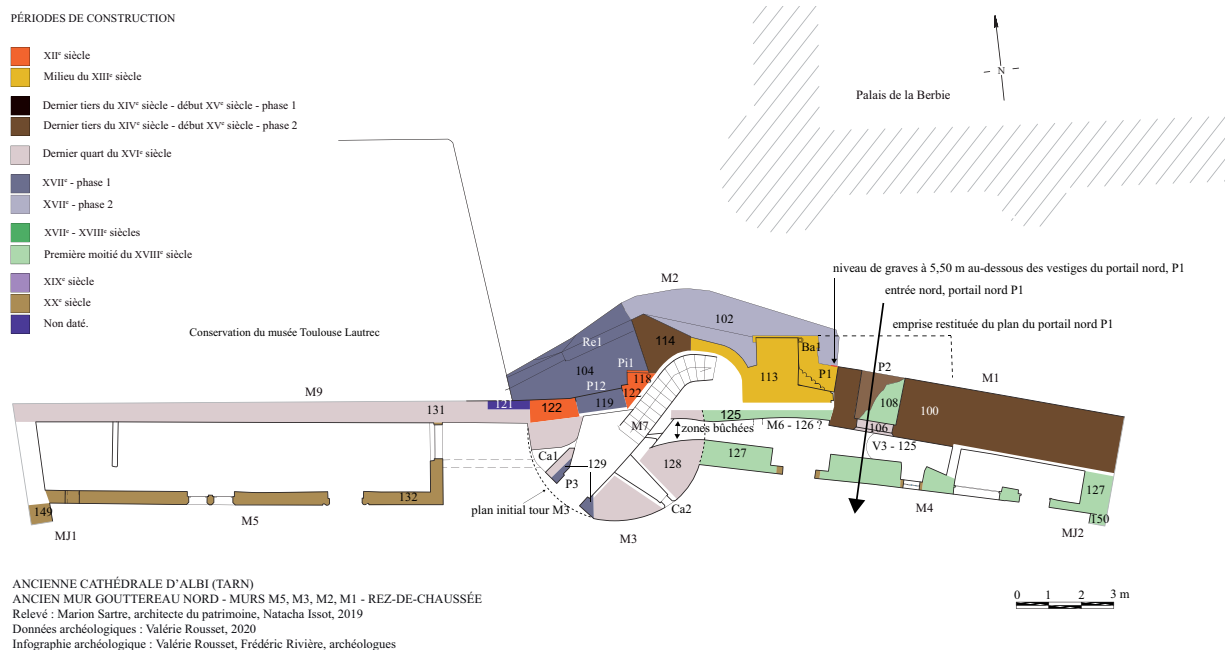


FIG. 18. ANCIENNE CATHÉDRALE D'ALBI. Ancien mur gouttereau nord. Plan du rez-de-chaussée.
Relevé M. Sartre, Natacha Issot, 2019, DAO V. Rousset, 2020.

évoquent en effet une phase de construction au XII^e siècle ; le grès illustre en revanche une deuxième phase vers le milieu du XIII^e siècle dont témoignent les piles d'un voûtement et la mise en œuvre de deux portails dont l'un, au nord, accrédite la volonté de monumentaliser l'entrée nord de la cathédrale depuis le palais épiscopal. Les observations faites au pied du gouttereau sud et le niveau conservé de la base de l'ancien porche nord peuvent situer un niveau de sol de la nef à 3 m au moins au-dessous de la partie haute du jardin (fig. 18).

À la fin du XIX^e siècle, Rohault de Fleury supposait une nef unique dont la restitution fut portée sur un plan d'ensemble (fig. 9). Le document reste toutefois quelque peu éloigné de la réalité topographique. Sur la base de l'entraxe, de 5,10 m, des deux piles du gouttereau sud et d'un axe perpendiculaire à ce dernier, le deuxième doubleau (de la nef unique ou de ses bas-côtés) recouperait l'ouverture du portail nord. La cohérence avec la porte monumentale nord est en revanche possible que si l'on admet un désaxement certain des doubleaux par rapport aux gouttereaux qui n'étaient pas parallèles.

La quasi-reconstruction du mur gouttereau nord et l'abandon du portail nord

Un grand parement de briques du mur M1 incluant l'aménagement d'une petite porte, P2, et la reconstruction du clocher (USC 100 - 114) ont succédé au portail nord (fig. 17, 18, 19). C'est une campagne de travaux de grande ampleur qui remodela profondément l'ancien mur gouttereau nord de la cathédrale, M1.

Celui-ci, conservé sur 12 m de hauteur, adopte une épaisseur de 1,80 m et s'adosse à un niveau de graves bloqué derrière le mur M2 où il est visible sur 1,30 cm de hauteur. Les murs M1 et M2 auraient ainsi été maçonnés après avoir gagné sur le substrat naturel. Ce grand mur, développé sur plus de 9 m de longueur, est dépourvu de contreforts qui auraient été nécessaires à la stabilité de la voûte de la nef si celle-ci avait été conservée.

L'appareil de briques de 5,5 cm d'épaisseur en moyenne⁴⁶ liées par un mortier de chaux grasse et de sable de granulométrie forte comprend quatre alignements verticaux de boullins prévus pour la mise en place des platelages d'un

46. On note une petite différence entre les modules de briques de l'USC 100 (5,5 x 22 x 28,5 cm) et de l'USC 114 (4 - 4,5 - 5,5 x 20 x 35 cm). Certaines briques portent les traces d'une retaille.

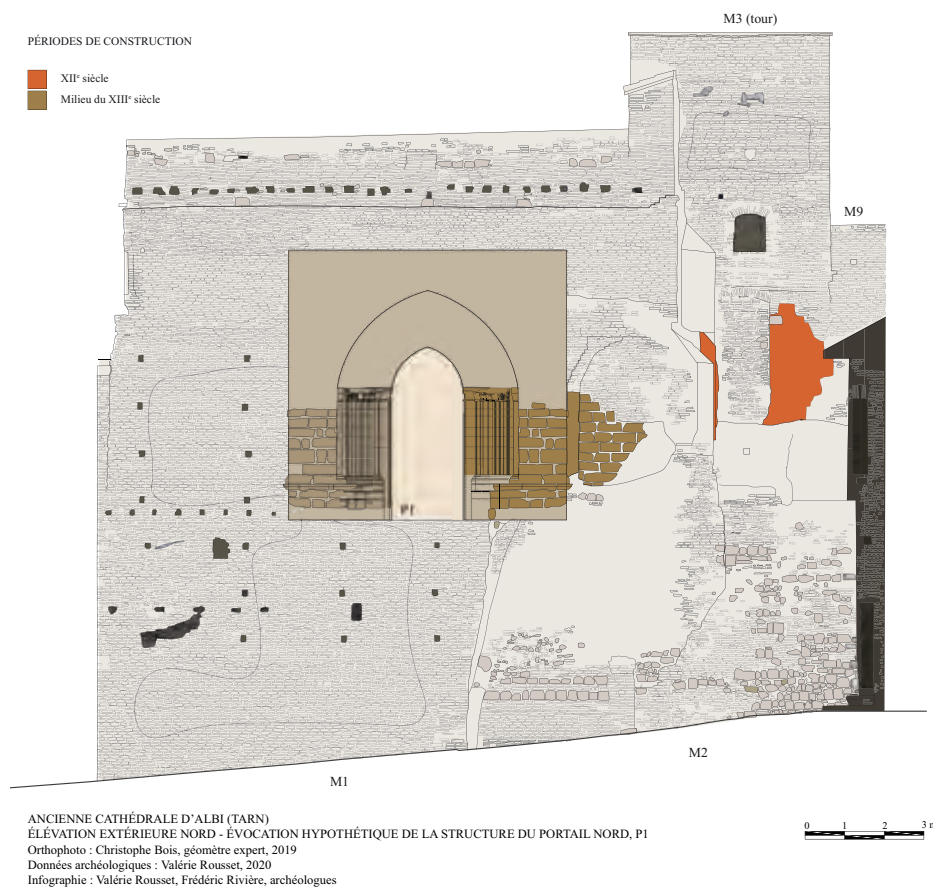


FIG. 20. ANCIENNE CATHÉDRALE D'ALBI. Ancien mur gouttereau nord. Évocation du portail nord.
 DAO V. Rousset, F. Rivière, 2020.

La pile ouest du porche, en grande partie détruite, a été rebâtie⁴⁸ (USC 114) en même temps que la cage de l'escalier du clocher. Ici encore, le souhait de préserver le plan de l'état antérieur a imposé une construction en tas-de-charge dans sa partie médiane.

Cet ensemble, qui constitue aujourd'hui un massif en débord par rapport au plan général du mur M1, n'est que partiellement maintenu : arasé en partie haute, il a aussi été rogné côté ouest où ne reste qu'une avancée dont le parement occidental, adossé aujourd'hui à la maçonnerie romane en calcaire (USC 118), résulte d'une reprise (fig. 19).

On ignore ainsi l'emprise totale de la nouvelle construction et *a fortiori* celle du clocher du milieu du XIII^e siècle sur lequel elle prit place, si ce n'est que sa restauration et/ou reconstruction concerna une emprise étendue vers l'ouest où fut édifiée dans le dernier quart du XVI^e siècle la tour d'artillerie.

De la même façon, les dispositions de son assise sont à jamais perdues puisqu'un grand mur en glacis, M2, fut élevé en sous-œuvre pour conforter ses vestiges comme ceux du portail nord (fig. 4, 19). Le parement intérieur ne permet pas plus de lever les inconnues tant les dispositions du rez-de-chaussée de la tour ont été remaniées et se trouvent aujourd'hui recouvertes d'enduit.

L'accès à la petite porte P2 depuis le palais de la Berbie continue d'interroger puisqu'aucun élément – l'empochement oblique E4 étant issu d'une reprise – ne permet de justifier une restitution quelconque (fig. 19). On peut penser tout au

48. Recoupée ensuite par l'USC 110, elle est aujourd'hui conservée sur 2,80 m de hauteur seulement.

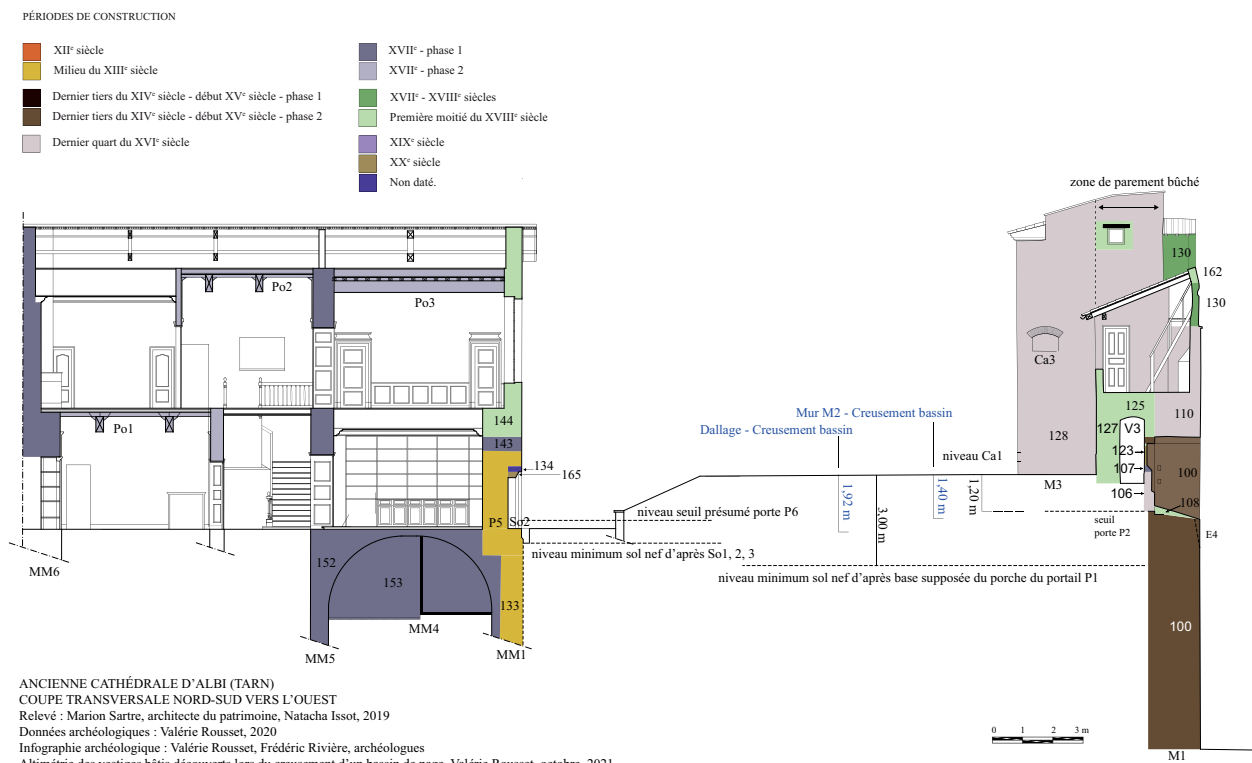


FIG. 21. ANCIENNE CATHÉDRALE D'ALBI. Coupe transversale nord-sud vers l'ouest.
 Relevé M. Sartre, Natacha Issot, 2019, DAO V. Rousset, 2020.

plus qu'entre la tour Saint-Michel du palais épiscopal et la cathédrale un indispensable dispositif d'accès n'était pas solidaire des maçonneries par ancrage mais seulement en appui contre elles.

Comme dit précédemment, la porte P6, aménagée dans l'ancien mur gouttereau sud (MM1) et communiquant avec l'ancienne aile orientale du cloître, possède comme la porte P2 du gouttereau nord la forme de son arc en brique à double rouleau. Leurs niveaux de seuil supposés se situent à 1,40 m au-dessus du sol, supposé encore, de la nef au XIII^e siècle, pour la porte P6, et à 1,50 m pour la porte P2, ce qui suggère une modification profonde de la nef de la cathédrale (fig. 22).

On note par ailleurs que le percement de la porte P6 n'a pu être réalisé qu'à la suite de la destruction du pilier Pi3, soit de celle du voûtement de la nef (fig. 24). Ces détails peuvent laisser penser que la nef de l'église n'était déjà plus utilisée et que seul son clocher, parce que considéré comme élément de défense, aurait mérité une attention particulière.

Ces travaux, participant à une refonte complète de la nef, ne sont peut-être pas le fruit de simples réparations dont portent mentions les comptes consulaires de 1369 à 1381⁴⁹. Affectant les supports du voûtement et du sol de la nef et de ses bas-côtés ainsi que la distribution nord de l'édifice avec la suppression de son portail monumental, ils s'apparentent davantage à l'abandon de la nef plus qu'à sa transformation. Il faudrait donc faire l'hypothèse de l'obsolescence de la nef et de la transformation de son gouttereau nord, M1, en simple mur, voire courtine, dans une plage chronologique comprise entre les années 1370 et 1400, date approximative de la fusion des deux cathédrales, soit après 1437, date à laquelle les hommes de Robert Dauphin prirent l'ancienne cathédrale.

49. BIGET 1984, p. 447, n. 5.



FIG. 22. MUR MM1. Vestiges des deux piles sud, Pi2, Pi3. Portes P5, P6. Cl. V. Rousset, 2020.

D'après l'étude de Céline Vanacker, les vestiges de grands arcs en briques à double rouleau des anciennes Temporalité et Maîtrise situées dans la partie ouest pourraient relever de cette même refonte de l'enclos canonial à partir du XIV^e siècle⁵⁰.

De la cathédrale à la défense

La phase suivante, qui confirmerait l'abandon de la vieille cathédrale et sa quasi-destruction au profit d'un boulevard, est représentée sur la face nord par la reconstruction de la partie haute du mur nord, M1, et la mise en œuvre d'une tour d'artillerie, M3, rattachée à la protection du palais de la Berbie (fig. 25, 26, 27).

L'étude de la reconstruction du mur M1 (USC 110), bâti en briques de 4,5 à 5 - 5,5 cm d'épaisseur liées par un mortier de chaux et de sable incluant des graviers, indique un retour d'angle à l'ouest contre la tour avec laquelle un chaînage éventuel n'a pu être identifié (fig. 18).

La maçonnerie qui inclut une baie murée, F5 à l'ouest (fenêtre ou canonnière ?), et la reprise des arrière-voussures de la porte P2 et de la niche abritant les vestiges du portail nord recoupe l'avancée formée par l'ancien clocher (USC 114) et se développe en partie haute jusqu'à une retraite de maçonnerie, Re2 (fig. 19).

Comme on l'a déjà souligné, la chronologie entre ce mur de très faible épaisseur (0,37 m contre 1,80 m au niveau de la porte P2) et la tour ne peut être établie à ce jour. Les différencie le module des briques mais les unissent la qualité des mortiers très chargés en graviers et la forme des linteaux des fenêtres et des canonnières. Un autre élément, à savoir la faible épaisseur du remontage du mur M1 (USC 110), interroge quant à sa valeur défensive.

50. VANACKER 2005, p. 77. Une étude étayée d'un relevé topographique permettrait de faire à l'avenir la connexion avec les vestiges de l'ancienne église.



FIG. 23. MUR MM1. Vestiges du portail sud, P7, et de la pile sud, Pi2, de l'ancienne nef. Cl. V. Rousset, 2020.

À l'ouest de la tour, un mur M9 (USC 131) bâti en briques pourrait situer une autre courtine mais sa liaison avec la tour n'est pas attestée⁵¹. Le bouchage de l'ancienne porte P1 (USC 106) s'inscrit aussi dans un impossible phasage chronologique. Réalisé en modules de briques légèrement plus épais que les précédents (4,5 à 6,5 cm), il se différencie aussi du reste par un mortier de terre argilo-sableuse excluant la chaux (fig. 18). Tout au plus peut-on penser que la condamnation de cette ouverture est cohérente avec la valeur défensive que l'on a voulu donner à l'ancien mur gouttereau de la cathédrale.

Le choix de l'implantation d'une tour n'a pas été fait au hasard mais avec la prise en compte des dispositions fixées aux XII^e et XIII^e siècles. La nouvelle construction, « soclée » sur l'ancien gouttereau nord roman, est en effet contrebutée au nord-est par les restes de l'ancien clocher⁵². L'ouvrage (USC 128) orienté vers le sud est une construction de briques (épaisseur des briques : 5 x 22 x 37 cm) et de mortier de chaux et de sable de forte granulométrie dont les faces ouest et est ont été bûchées sur toute leur hauteur lors de l'aménagement de la dépendance qui la cantonne à l'est (fig. 21, 25).

Une porte haute, P12, entaillée dans la maçonnerie du XII^e siècle en commandait l'accès depuis le sud, où il faut faire l'hypothèse d'une structure maçonnée ou d'une structure légère (en bois) assurant le lien avec le palais sis en contrebas (fig. 19). Cette porte au nord assurait seule l'accès rez-de-chaussée. On ignore de celui-ci la superficie intérieure initiale ainsi que le plan exact et

les niveaux de sol et de plancher, tant l'espace intérieur, enduit au XX^e siècle, a été investi par un escalier desservant au XVIII^e siècle la dépendance adjacente (galerie) et l'étage de la tour. Si le plan circulaire de l'étage de la tour est attesté, celui du rez-de-chaussée, réduit à l'espace d'une casemate, devait inclure des pans comme l'indique le plan dans lequel est inscrite la canonnière Ca1 (fig. 25).

La tour, armée au-rez-de-chaussée d'une canonnière à la française, Ca1, en possédait au moins une autre au premier étage, Ca3⁵³ (fig. 21).

Les restes d'enduit, ED1, appliqué sur la face nord de la tour et bloqué par une réhausse tardive du mur M1 (USC 162) pourrait induire que l'appareil en briques de la tour n'était pas laissé apparent. En raison du terre-plein du jardin mis en place après l'édification de la tour, on ignore le niveau de la base de cette dernière.

Si la tour affirme le caractère défensif que l'évêque voulut imposer au sud de son palais durant la Ligue, dans le dernier quart du XVI^e siècle, elle ne doit pas être isolée d'un contexte plus ample que des bribes de maçonneries suggèrent à l'est du jardin de la propriété Naves (mur MJ2).

51. Appareil de briques de 5 - 6,5 cm x 20 - 22 cm x 32 - 37 cm, proche de celui de la tour (USC 128). Sur le parement intérieur, les joints sont lissés en biais.

52. Une sorte de contrefort de plan rectangulaire apparemment en briques est peut-être un renfort aménagé en même temps que la tour.

53. Une ouverture, Ca2, en partie basse pourrait résulter de remaniements postérieurs. Une fenêtre haute dans l'actuel comble, F2, pourrait également résulter de la transformation d'une ancienne ouverture de tir.

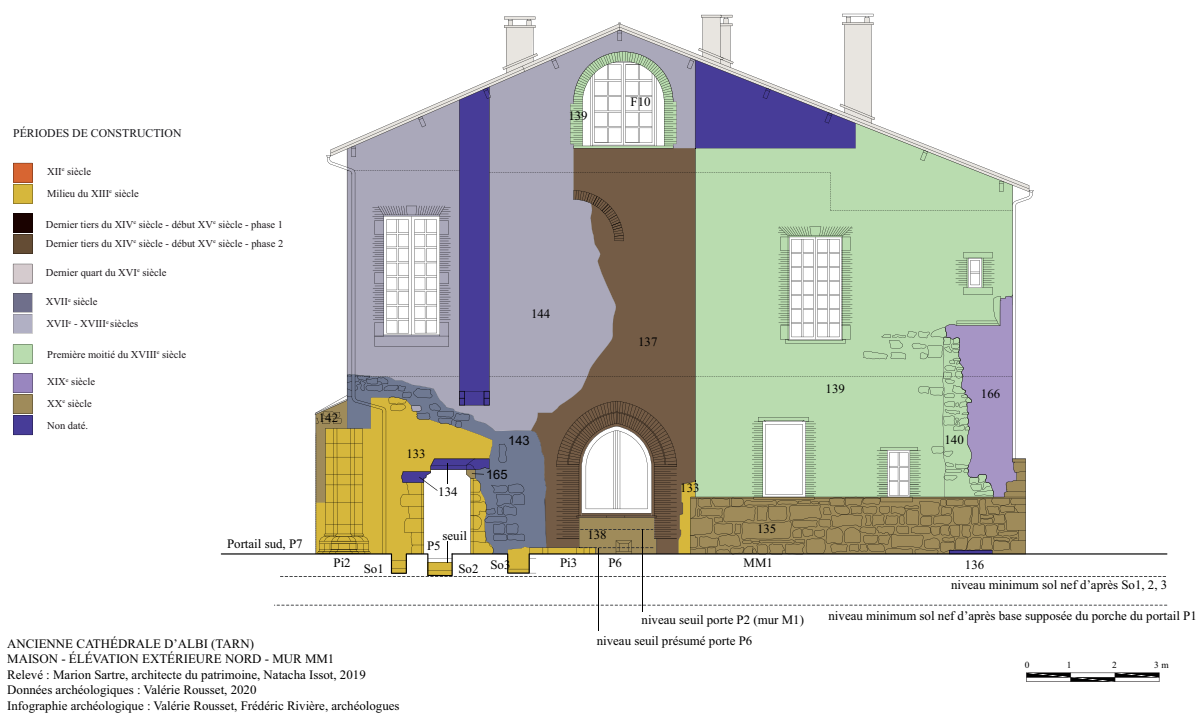


FIG. 24. MAISON NAVES. Élévation extérieure nord. Relevé M. Sartre, Natacha Issot, 2019, DAO V. Rousset, F. Rivière, 2020.

Ces vestiges, entraperçus seulement dans la parcelle AI-118, consistent en effet en un mur de briques doté du piedroit d'une porte ou d'une arcade et d'une canonnière à ébrasement intérieur orientée vers l'est dont les caractéristiques constructives sont proches, semble-t-il, de la canonnière, Ca1, de la tour (fig. 27, 28). L'ensemble de ces canonnières battaient ainsi le flanc sud du palais, vers l'ouest, le sud-est et l'est.

Le plan de Laroche de 1771, qui porte deux tours adossées à la maison Naves, figure aussi une tour ronde à l'est, à l'angle formé par la rue de la Temporalité et la parcelle actuelle AI-118, qui pourrait être considérée comme la survivance d'un élément participant à l'ancienne ligne défensive du temps où le palais de l'évêque dut jouer son rôle de forteresse (fig. 6). D'après Louis de Lacger, cette clôture en équerre aurait été mise en œuvre dès le XV^e siècle par l'évêque Jean Jouffroy (1462-1473)⁵⁴.

De la défense à la résidence

Les guerres de Religion passées, le palais de la Berbie, dont les fortifications étaient devenues désormais obsolètes, fut transformé par les prélats successifs en une grande résidence dès l'épiscopat de Gaspard de Daillon du Lude (1635-1676) ; les vieilles tours de défense et leurs courtines, elles aussi remaniées, s'incluent dès lors dans un promenoir dominant le Tarn⁵⁵.

À l'instar du palais de la Berbie, le site de l'ancienne cathédrale et de son cloître ainsi que la fortification élevée au nord au XVI^e siècle furent l'objet de reconstructions et de nouveaux aménagements au siècle suivant.

Que sait-on de l'occupation du site ? L'ancienne nef était détruite – ne restaient que des lambeaux de ses gouttereaux – et transformée en un boulevard protégé et armé sur ses faces nord et est. Le cloître était encore en élévation en 1608 –

54. LACGER 1960, p. 412.

55. LACGER 1960, p. 419. TOLLON 1982, p. 144.



FIG. 25. TOUR, MUR M3. Face sud-ouest armée d'une canonnrière, Ca1 (USC 128). Cl. V. Rousset, 2020.

du moins si l'on tient compte de la mention qu'en donne Louis de Lacger en 1929 – ; à la fin du XVII^e siècle, seule la galerie occidentale était conservée et faisait face à l'archevêché.

La maison Naves

La maison Naves qui occupe l'ancienne nef et la partie nord-est de l'ancien cloître renferme dans ses murs et dans ses dépendances des éléments architecturaux suggérant une reconquête de l'espace dès le XVII^e siècle.

Une première bâtisse dans l'aile est de l'ancien cloître

L'étude de la cave et des combles de la demeure permet de dégager une première phase de construction de 168 m² établie selon un plan rectangulaire nord-sud sur une partie de l'emprise de l'aile orientale de l'ancien cloître (fig. 2, 5).

Cette première bâtisse se distingue de l'extension dont elle a fait l'objet ensuite vers l'ouest par la forte épaisseur de ses murs⁵⁶. Une cave voûtée qui occupe le côté nord a été bâtie en briques (USC 151, 152, 153) en sous-œuvre dans l'ancien gouttereau de la cathédrale (fig. 21).

Les vestiges d'une porte, P8, et d'un soupirail, F8, ouvrant au rez-de-chaussée côté ouest ainsi qu'un placard et une niche couverte d'un arc en plein cintre en

briques accèdent la présence d'un premier bâtiment aménagé au XVII^e siècle.

Une grande fenêtre au rez-de-chaussée dans la façade est, mur MM2 (USC 143), caractérisée par un large encadrement composé de briques et de pierre, pourrait plaider pour une élévation entreprise au XVII^e siècle lors d'une seconde phase ; la qualité de l'appareil, composé d'un mélange de moellons de grès, de calcaire et de briques, différent de celui de la cave, n'est pas sans rappeler celle du mur de contrebutement du clocher (M2, USC 102, 104). On note sur la façade la présence de vestiges qui laisserait présumer une ou plusieurs phases antérieures illustrant peut-être des reprises/réparations du mur médiéval de l'aile du cloître.

Les murs pignons et les murs gouttereaux de ce premier bâtiment ainsi qu'un large refend, MM5, témoignent d'une composition intérieure de deux pièces contiguës d'inégales dimensions, qui étaient dépendantes de la parcelle voisine de plan en L (AI-114) où était vraisemblablement situé l'escalier⁵⁷. Le confirme l'inventaire après décès d'Auguste de Nesmond en 1790. C'est en effet une seule et grande demeure tendant vers le sud qui est figurée dans le plan cadastral napoléonien de 1836 sur la parcelle n° 384 que l'on retrouve découpée dans plusieurs actes notariaux (1814, 1820).

La partie haute des façades est et nord appartient une autre phase de construction ou de reconstruction pour laquelle on a préféré un appareil de briques et des fenêtres à linteaux en plates-bandes de briques et clefs calcaires (USC 144)

56. On notera des variations importantes dans l'épaisseur des murs nord et ouest, MM1, MM2, qui pourraient s'expliquer par un rognage volontaire des maçonneries médiévales de l'ancienne aile du cloître.

57. Une cheminée monumentale, des fenêtres ainsi qu'un balustre en double poire remployé dans un escalier du XIX^e siècle plaident pour cette hypothèse.

(fig. 24). Les espaces intérieurs des grandes pièces sud du rez-de-chaussée et de l'étage ont été subdivisés en deux parties qui ont pu être desservies comme dans la phase antérieure par un escalier situé dans la parcelle sud voisine (AI-114).

Il faut rattacher à cette phase la mise en place de deux plafonds à la française, Po1, Po3⁵⁸, dont les structures rappellent celle du grand salon du palais de la Berbie, dit « de Daillon de Lude » ou « Salon doré », réalisé sous l'évêque Gaspard de Daillon du Lude (1635-1676).

Le premier plafond en sous-face d'un décor peint de cartouches bleus ombrés de filets bleus plus soutenus et de rinceaux (fig. 29). Le second, dans le salon du premier étage, porte un décor de rinceaux et d'entrelacs, de cartouches, de vases Médicis piqués de fleurs blanches et de deux cuirs repeint à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle (fig. 30). Ce même salon possède un parquet Versailles ainsi qu'une cheminée de marbre, de style Louis XV, dont le trumeau de stuc garni d'une gaufre et d'un médaillon figurant sainte Cécile (patronne des musiciens) jouant de l'orgue accompagnée d'un angelot.

L'agrandissement de la demeure

Ce premier bâtiment fut donc élevé sur l'emprise partielle de l'aile orientale du cloître avant d'être quasiment doublé en superficie vers l'ouest où se développait l'angle nord-est des galeries et du jardin de ce dernier.

Ces travaux menés au cours du XVIII^e siècle sont antérieurs à 1771 lorsque Laroche fixait sur le plan de la ville un bâtiment doté d'une tour (fig. 6). Le témoignage de celle-ci est maintenu sur la façade nord sous la forme d'un arrachement de maçonnerie de moellons calcaires et de briques (fig. 2, 24).

Après la mort en 1813 de Louis Jean Gausserand qui avait acheté successivement comme biens nationaux en l'an II et l'an IV les propriétés aujourd'hui cadastrées 113 et 116, son gendre vend ce qui devient l'actuelle parcelle 114. Ce découpage imposa la création d'un nouveau système de distribution, résolu grâce à l'installation dans le corps de bâtiment primitif du XVII^e siècle d'un grand escalier à volées droites en bois.

Jardin et dépendances

- Le jardin

L'abandon du statut religieux puis défensif du site permit ainsi dès le XVII^e siècle une nouvelle occupation du sol dédiée à une grande demeure qui fut notamment celle d'Auguste de Nesmond. La bâtisse, édifiée à l'emplacement de l'angle nord-est de l'ancien cloître, bénéficia d'un grand jardin dont le plan d'alignement de Berbigié levé de 1810 à 1815 représente la composition à la française (fig. 3, 7).

Ce jardin en terrasse domine à l'ouest la cour de l'ancienne école de la Doctrine chrétienne construite à partir de 1822, en contrebas, et le bâtiment de la rue de la Temporalité à l'est, dans lequel on note les vestiges potentiels de la fondation de la nef romane recoupés par un mur en brique, MJ2, armé d'une canonnière.

Le décaissé d'environ 2,50 m de la cour de l'ancienne école (AI-111) par rapport au jardin Naves laisse penser, si l'on tient compte du niveau de sol minimum donné par la base de l'ancien portail nord, que son niveau actuel correspond approximativement à celui de l'ancienne nef qui se prolongeait vers l'ouest.

Les terres du jardin résultent peut-être d'un apport dès le XVII^e siècle dans une aire sans doute libre depuis la démolition de la nef. Il n'est pas exclu néanmoins que ces remblais ne renferment des éléments lapidaires ou du mobilier des périodes médiévale et moderne. C'est ce qu'a démontré le creusement d'un bassin de nage en 2021, soit après l'étude archéologique du bâti : en effet, on notait dans un constat d'état d'octobre 2021⁵⁹ puis en décembre, le dégagement dans la

58. Un troisième plafond à la française est masqué par un faux-plafond mais les abouts du solivage sont visibles dans la maison mitoyenne sud. Il faut supposer au rez-de-chaussée, côté nord, un quatrième plafond enfermé comme le précédant par le faux-plafond tendu au XX^e siècle.

59. ROUSSET 2021.

partie ouest du jardin des vestiges de deux murs du XVII^e ou du XVIII^e siècle (avant 1771) et de quelques dalles calcaires dont les altimétries ont permis de conforter les déductions sur le niveau du sol de l'ancienne cathédrale et montré que le creusement de la fosse pour le bassin n'a pas provoqué la destruction de vestiges qui pourraient se situer sous cette fosse (fig. 5).

- La tour et la dépendance nord-est

Au fond du jardin aménagé dans l'ancienne nef fut construite une première dépendance plaquée contre le mur nord, M1, à laquelle succéda à l'ouest de la tour un atelier (fig. 18, 26). La tour fit l'objet de forts remaniements avec le percement de portes et de fenêtres, la pose d'un plafond à la française à l'étage, sans doute dès le XVII^e siècle en temps de paix retrouvée, perdant ainsi son couronnement originel transformé en pigeonnier (fig. 13). Une porte, P3, ouverte au XVII^e siècle dans le flanc sud-ouest de la tour valide sans doute la surélévation du sol intérieur de l'ancien ouvrage défensif, voire la mise en place des terres du jardin.

La porte P12 qui en commandait l'accès au nord fut condamnée (fig. 4, 19) et à la place de l'aménagement qui la distribuait depuis le palais de la Berbie, dont on ne connaît rien, fut bâti un haut mur taluté, M2, contrebutoant ainsi la tour mais aussi les vestiges de l'ancien clocher et du porche du portail nord.

Ce dispositif de contrebutoement, formant glacis, pourrait appartenir au XVII^e siècle. Venu peut-être remplacer un ouvrage antérieur, voire le relief naturel du terrain, l'ouvrage, de mauvaise facture, répond à deux étapes successives : la première, USC 104, est bâtie en briques d'une épaisseur de 5 à 5,5 cm, en moellons calcaires et de grès qui peuvent provenir de l'ancienne cathédrale, auxquels sont associés quelques fragments de tuiles canal. Des plaques d'enduit de chaux et de sable indiquent que le parement était masqué.

La seconde, USC 102, a en commun avec la précédente un mortier de chaux et de sable incluant des graviers. Les briques, légèrement plus fines, partagent la maçonnerie avec des blocs calcaires (fig. 19). Cet épaulement en glacis à l'angle oriental arrondi, réalisé en sous-œuvre, supporte très imparfaitement le soubassement de l'ancien porche, laissant quasiment en porte-à-faux la pierre d'angle de la troisième assise qui n'est ancrée dans le mur que dans son angle intérieur. Dans la partie basse du mur, un alignement vertical de briques pourrait évoquer une porte détruite.

Le mélange de briques et de blocs calcaires qui caractérise ce grand glacis serait à rapprocher du parement de la façade est de la maison (MM2, USC 143) réalisée vraisemblablement au cours du XVII^e siècle.

La courtine (mur M1, USC 110), probablement construite en même temps que la tour d'artillerie (USC 128), fit l'objet d'une première surélévation (USC 130) et de la mise en place d'un édicule logeant une échelle de bois permettant d'accéder aux combles de la tour. Le parement nord en brique et pierre calcaire⁶⁰ est parcouru par une série d'empochements murés dans le fond dont on ignore la fonction (fig. 19).

Une seconde surélévation est attestée par une maçonnerie de briques et de blocs calcaires (USC 162) mise en place lors de la construction de la dépendance et de sa galerie haute.

Cet ouvrage est plaqué contre l'ancienne courtine supposée ; il se compose d'un rez-de-chaussée étroit, de type couloir, couvert d'une voûte en berceau aplati en briques (fig. 18). Cet aménagement est contemporain du percement du mur de la tour sur sa face orientale : en effet, on n'a pas hésité à creuser toute l'épaisseur de la maçonnerie et sans doute aussi à bûcher le parement extérieur de l'ouvrage pour instaurer un nouveau lien avec la tour qui, au XVI^e siècle, était dûment fermée sur l'extérieur sud.

À l'ouest de la tour, un atelier et une alcôve qui ne sont pas antérieurs au début du XX^e siècle (mur M5, USC 132) sont couverts par une coursive accessible par une porte percée au XX^e siècle à l'étage de la tour (fig. 27).

Un solin en mortier, SL1 (USC 161), conservé sur l'élévation extérieure du grand mur M1 témoigne d'un bâtiment disparu plaqué contre elle et implanté dans l'ancienne *carriera ecclesie veteris* – en 1809, il était déjà détruit.

60. On note dans l'appareil l'inclusion ponctuelle de fragments de tuiles canal, comme dans le mur M2, USC 104.



FIG. 26. DÉPENDANCES ET TOUR, MUR M3. Façade sud. Orthophoto C. Bois, 2019.

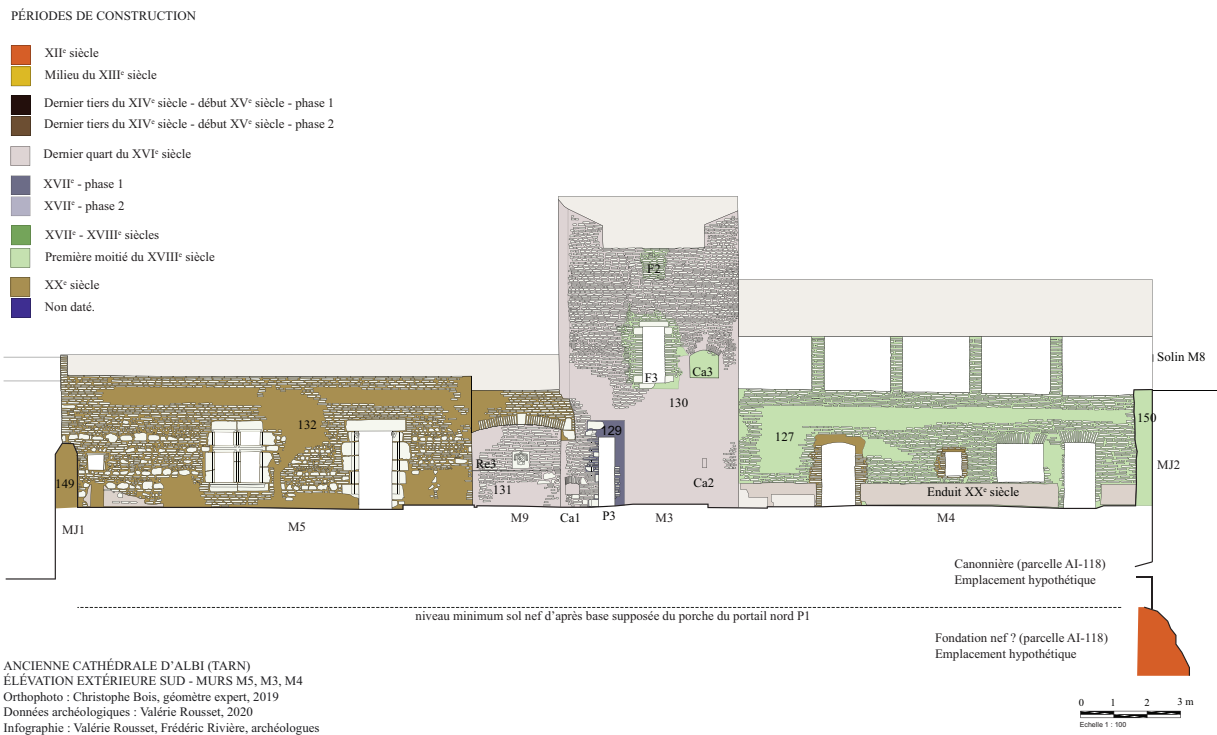


FIG. 27. DÉPENDANCES ET TOUR, MUR M3. Façade sud. DAO V. Rousset, 2020.

C'est dans cet espace étroit que Jean Catalo a mis au jour en 2001 les vestiges de bâtiments médiévaux en brique et en calcaire antérieurs à la construction au milieu du XIII^e siècle des premiers édifices de la Berbie⁶¹. La zone située au pied de l'ancien gouttereau nord de l'église, mur M1, épaulé au XVII^e siècle par le mur M2, soit au droit de l'angle sud-ouest de la tour Saint-Michel, n'a pas fait l'objet de sondages. C'est peut-être ici que seraient à trouver les réponses quant aux dispositions du mur nord de la cathédrale et du dispositif de passage entre la terrasse de la Berbie et celle du groupe cathédral.

Les maigres vestiges de la cathédrale du XII^e siècle, bâtis en calcaire, sont maintenus dans l'ancien mur gouttereau nord de la nef sous la forme d'un possible contrefort (ou d'un massif débordant) lié à un mur dont subsiste un pan. Des vestiges de l'abside dont témoignent les écrits d'Alexandre Du Mège vers 1820, point de trace dans la parcelle voisine

61. CATALO 2001.



FIG. 28. CANONNIÈRE INCLUSE DANS LA PARTIE BASSE DU MUR MITOYEN, MJ2.
Parcelle AI-118. Cl. V. Rousset, 2020.



FIG. 29. MAISON NAVES. Rez-de-chaussée. Plafond de la salle à manger.
Cl. V. Rousset, 2020.

antérieur. S'il préserva dans son programme les quelques vestiges du XII^e siècle conservés dans le mur gouttereau nord, rien n'exclut que d'autres parties de l'édifice antérieur n'aient pas été maintenues. En effet, ni les vestiges, ni les sources écrites ne renseignent sur l'étendue du programme architectural du XIII^e siècle qui a pu s'inscrire – et les vestiges du XII^e siècle en fournissent des indices – dans une reconstruction partielle de l'édifice antérieur.

(AI-118) à l'est du jardin Naves, si ce n'est un massif en moellons calcaires qui pourrait situer la fondation de la nef⁶².

L'évêque Durand de Beaucaire (1227-1254), qui fit élever la partie sud-est du palais de la Berbie, fut à l'origine des transformations profondes de la cathédrale romane dès 1247, dont l'achèvement a pu être mené par Bernard de Combret qui lui succéda de 1254 à 1271. Le décor naturaliste du portail nord, alors mis en œuvre, atteste en effet une phase de reconstruction vers 1250-1260, dont les actuels témoignages sont les vestiges maçonnés en grès de l'ouverture logée dans un porche monumental, la base d'un clocher semi-hors œuvre, deux piles du gouttereau sud de la nef et les restes d'un portail sud communiquant depuis le bas-côté sud de la nef avec un espace situé à l'arrière de l'aile orientale du cloître disparu ou dans celle-ci.

Peu de choses sont connues du clocher qui flanquait la nef au nord, si ce n'est une maçonnerie liaisonnée avec celle du portail nord situant un escalier. Seuls les comptes consulaires indiquent, plus de cent ans plus tard, que l'ouvrage était alors fortifié sans cependant certifier qu'il le fut initialement.

Ces vestiges, cantonnés au sud et au nord de la nef disparue qui a pu inclure un troisième portail à l'ouest, donnent une largeur moyenne du vaisseau de 19 m. Rien en revanche ne permet de situer l'emplacement exact du chevet ni la longueur initiale de la nef que Rohaut de Fleury avait estimée en 1888 à un peu moins de 50 m (fig. 9).

Le chantier s'est fait sur un site en balcon sur les terrains dominant la rive gauche du Tarn en se positionnant en palimpseste sur l'emprise de l'édifice

62. Comme l'a noté Céline Vanacker, le pavillon Metge, plus à l'est (AI-120), se compose au nord-est de deux pans de mur à la base en moyen appareil de pierre évoquant un chevet que Du Mège a pu interpréter comme étant l'ancienne abside. VANACKER 2005, p. 103.



FIG. 30. MAISON NAVÉS. Étage. Plafond du grand salon. Cl. V. Rousset, 2020.

Le dispositif en terrasses successives résultant d'un remodelage du site pose la question de l'accessibilité au cœur du groupe cathédral de l'église depuis le palais.

L'exiguïté de l'espace séparant la plateforme de la cathédrale du palais, l'ancienne *carriera ecclesie veteris*, impose que le dispositif d'accès à la partie haute du site ait été particulièrement haut et étroit même si l'on considère le talus que Rohault de Fleury représenta sur son dessin de 1888 (fig. 10) – talus qui pourrait être attesté par un niveau de graves à matrice argileuse coincé entre le mur M1 (USC 100) et le glacis (M2, USC 102) (fig. 19). Il faut par ailleurs ajouter que le porche de l'ancien portail nord accusait un débord non négligeable vers le nord-est au-delà de la ligne que forma le grand mur M1 construit ultérieurement (fig. 4). Il se

peut qu'un escalier extérieur en bois en ait permis l'accès depuis le palais, cela d'autant plus qu'une passerelle qu'il fallait restaurer est mentionnée dans les actes des années 1380-1381.

Toutefois, les dernières recherches menées par Bernard Pousthomis sur le palais de la Berbie permettent de considérer que la *carriera ecclesie veteris* a pu être creusée lors de l'édification de la tour Saint-Michel (dernier quart du XIII^e siècle) sur un terrain plus haut, imposant soit la mise en œuvre d'un escalier charpenté d'accès au portail nord, soit l'abandon de ce dernier.

Ce grand portail s'inscrivait dans un grand porche comprenant un soubassement sur lequel est conservé le tronçon d'une colonnette avec sa base (fig. 14, 15). Ces vestiges ainsi que ceux des piles du gouttereau sud situent approximativement un niveau de sol minimum de la nef à 3 m au-dessous du niveau haut de l'actuel jardin, soit au niveau du sol actuel de la cour du bâtiment de l'ancienne école de la Doctrine chrétienne (fig. 1). L'hypothèse pourrait être corroborée par la découverte en 1897 dans cette aire de la sépulture d'un évêque⁶³, ce qui permet aussi de supposer que la nef se prolongeait, au moins, jusque-là.

Les comptes consulaires des années 1369 à 1381 font état de réparations faites au clocher de la *gliya vielha*. Les vestiges, s'ils correspondent à ces phases, apparaissent d'une toute autre nature, liés plutôt à la reconstruction du clocher et à la destruction totale ou partielle de la nef. L'illustre la démolition du portail nord et du gouttereau nord au profit d'un haut mur, M1, doté d'une petite porte, P2, n'ayant alors comme seul objectif que de clôturer un espace désormais libre. L'hypothèse semble être étayée par le positionnement d'une nouvelle porte dans le gouttereau sud, P6, rendu possible seulement par la destruction d'une des piles du voûtement, P13, donc du voûtement partiel ou total même de la nef. Ces considérations ainsi que la présence de deux arcades à double rouleau qui ne peuvent être postérieures, semble-t-il, au début du XV^e siècle plaideraient ainsi pour une hypothétique plage chronologique dans le dernier tiers du XIV^e siècle voire le début du XV^e siècle, soit avant ou peu après la fusion de la personnalité des deux cathédrales, prononcée vers 1400 par l'évêque Dominique de Florence.

La prise de la cathédrale par les hommes de Robert Dauphin en 1437 pourrait induire cependant une phase de destruction plus tardive donnant lieu à un programme architectural nouveau. Ces deux hypothèses, contraires à l'historiographie qui situe la démolition de la cathédrale dès la fin du XV^e siècle⁶⁴, devraient trouver réponse à l'avenir

63. VANACKER 2005, p. 73. RIVIÈRE 1898, p. 36. PECH 2013, p. 116.

64. LACGER 1929, p. 412.

si le futur chantier de restauration du grand mur nord donne l'occasion de prélèvements de charbons de bois pour une datation au radiocarbone.

Aux fonctions liturgiques de l'édifice devenues obsolètes succéda durant les guerres de Religion dans le dernier quart du XVI^e siècle la vocation défensive du site rattaché alors à la protection du palais épiscopal. Une tour d'artillerie fut ainsi incluse dans un dispositif plus complet dont des bribes sont attestées à l'est du jardin Naves sous la forme d'une canonnière.

La paix retrouvée, les vestiges de la nef de l'ancienne cathédrale et de son cloître furent inclus dans un programme architectural qui n'avait d'autre but que d'édifier une belle demeure canoniale dotée d'un grand jardin clos de murs. Fondé initialement au XVII^e siècle dans une partie de l'aile orientale du cloître, le bâtiment trouva au gré de travaux successifs sa morphologie actuelle. Désormais, le grand mur nord, M1, qui avait été précédé du XIII^e siècle au XVI^e siècle d'un ouvrage sans doute de charpente assurant la liaison entre deux plateformes dominant le Tarn, devenait la limite infranchissable de deux propriétés distinctes.

Bibliographie :

Sources imprimées :

AURIAC 1858 : AURIAC (d') (Eugène), *Histoire de l'ancienne cathédrale et des évêques d'Alby*, Paris, 1858.

BIGET 1983 : BIGET (Jean-Louis), « La cathédrale Sainte-Cécile », dans *Histoire d'Albi* (sous la direction du même), Privat, 1983.

BIGET 1984 : BIGET (Jean-Louis), « Note sur l'ancienne cathédrale d'Albi ». *Revue du Tarn*, n° 115, 1984, pp. 441- 449.

BIGET 1985 : BIGET (Jean-Louis), « La cathédrale Sainte-Cécile, l'architecture », *Congrès Archéologique de France, SFA*, 140^e session, 1982, Paris, 1985.

CABAYÉ 2017 : CABAYÉ (Olivier), Nélidoff (Philippe), *Histoire du chapitre de la cathédrale d'Albi*, Presses de l'Université de Toulouse 1 - Capitole, 2017.

CATALO 2001 : CATALO (Jean), *Palais de la Berbie. Document final de synthèse d'évaluation archéologique*, A.F.A.N., S.R.A. Midi-Pyrénées, mai 2001, 26 p.

COMPAYRÉ 1841 : COMPAYRÉ (Clément), *Études historiques et documents inédits sur l'Albigeois, le Castrais et l'ancien diocèse de Lavaur*, Imprimerie de Maurice Papailhiau, Albi, 1841.

CONTIS 1983 : CONTIS (Marie-Claire), « Albi, rempart du catholicisme », *Histoire d'Albi* (sous la direction de Jean-Louis Biget), Privat, 1983.

DENIFLE 1897 : DENIFLE (Henri), *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, 1897, t. I, n° 589, p. 267-268.

DESAZARS 1890-1891 : DESAZARS (Baron), « La vieille cathédrale d'Albi ». *Revue du Tarn*, VIII, Albi, 1890-1891, p. 27-35.

DEVYNCK 1996 : DEVYNCK (Danièle), *Connaître Albi*, éd. Sud-Ouest, 1996, p. 18.

LACGER 1930 : LACGER (Louis de), « Le château des évêques d'Albi », *Congrès Archéologique de France*, S.F.A., Toulouse, 1929, Paris, 1930, p. 411-425.

LACGER 1960 : LACGER (Louis de), « La cathédrale d'Albi forteresse (XIII^e-XVII^e siècles) ». *Revue de l'Albigeois*, n° 4, 1960, p. 11-12.

LAMBERT 1957-1958 : LAMBERT (Élie), *Albi et sa cité épiscopale*, Privat-Didier, Paris, 1957-1958, 65 p.

PECH 2013 : PECH (Julien), *Atlas archéologique d'Albi*, éd. C.D.A.T., 2013, 213 p.

POUSTHOMIS 2015-2018 : POUSTHOMIS (Bernard) (dir.), *Albi, Palais de la Berbie, étude historique et archéologique*, Projet collectif de recherche, 2015, 2016, 2017, 2018.

PRADALIER 1985 : PRADALIER (Henri), « Le palais de la Berbie », *Congrès Archéologique de France, Albigeois, S.F.A.*, 140^e session, 1982, Paris, 1985, p. 122-141.

RIVIÈRE 1898 : RIVIÈRE (Baron de), « Découverte à Albi en 1897 d'un tombeau d'évêque du XII^e siècle », *Revue du Tarn*, n° 15, 1898, p. 36.

ROHAULT DE FLEURY 1893 : ROHAULT DE FLEURY (Charles), *Archéologie chrétienne, Les Saints de la Messe et leurs monuments*, Paris, 1893, vol. 1.

ROUSSET 2021 : ROUSSET (Valérie), Vestiges de murs découverts lors du creusement d'un bassin de nage, Albi (Tarn). Constat d'état. 14 octobre 2021. Maîtrise d'ouvrage Pierre et Nicole Naves.

TOLLON 1982 : TOLLON (Bruno), « Les aménagement du palais de la Berbie du XV^e au XVIII^e siècle », *Congrès Archéologique de France, S.F.A.*, 140^e session, 1982, Paris, 1985.

VANACKER 2005 : VANACKER (Céline), *Le quartier cathédral d'Albi du X^e au milieu du XV^e siècle. État de la question*. D.É.A. d'Histoire de l'Art et d'Archéologie sous la direction de Mme Nelly Pousthomis et M. Henri Pradalier, Université de Toulouse - Le Mirail, Septembre 2005, 2 volumes.

VANACKER 2011 : VANACKER (Céline), *Le quartier cathédral au Moyen Age*, Midi-Pyrénées Patrimoine, 2011.

VANACKER 2015 : VANACKER (Céline), « Les vestiges de l'ancienne cathédrale Sainte-Cécile », *Albi, Joyau du Languedoc*, Mgr Jean Legrez (dir.), La Nuée Bleue, 2015, pp. 47-53.

VIDAL 1906 : VIDAL (Auguste), *Douze comptes consulaires d'Albi du XIV^e siècle*, Albi, 1906, 395 p.

Sources manuscrites et iconographiques :

LE POTTIER (s.d.) : LE POTTIER (Jean), *Historique de la propriété Naves*.

Archives départementales du Tarn

DU MÈGE (s.d.) : DU MÈGE (Alexandre), « Mémoire sur l'église cathédrale d'Albi bâtie sous l'invocation de sainte Cécile », *Mémoire sur les monuments antiques du département du Tarn*, F°3, 4, 111, 112. Non daté. 1 J 1289/1.

Plan cadastral, 1836 : Plan cadastral, 1836. Section H, 1^{ère} feuille.

Archives municipales d'Albi

Plan d'alignement 1810-1815 : Plan d'alignement de Berbigié, levé de 1810 à 1815, terminé en 1820. AM. 1-O-256.

Plan d'alignement 1810-1815 (copie) : Plan d'alignement de Berbigié, levé de 1810 à 1815, terminé en 1820. Copie.

Plan d'aménagement de la rivière Tarn : Plan d'aménagement de la rivière Tarn, section depuis le moulin de la ville d'Alby jusques au-dessus du village de Marssac (avant 1770), 1 FI 350/16.

DU MÈGE (dessins, aquarelles) : Dessins et aquarelles de l'archéologue Alexandre Du Mège, 5 FI 3/1 à 7.

Cartes postales : Cartes postales, 7 FI 4/1 à 795.

Bibliothèque nationale de France (Gallica)

TAVERNIER 1642 : TAVERNIER (Melchior), Profil de la Ville d'Albi, Paris, 1642.

Médiathèque d'Albi

LAROCHE 1778 : LAROCHE, plans de la ville d'Albi et des faubourgs, 1778. Sans cote.

